

27 AVRIL 2012 • Éd. LIÈGE

FGTB

N°08 • BIMENSUEL • 67^{ème} année

Bureau de dépôt: Charleroi X

Abonnements: 02/506 82 11

Rédaction: 02/506 82 44 - 02/506 83 11

syndicats@fgtb.be

Ed. resp.: R. De Leeuw • Rue Haute, 42 • 1000 Bruxelles

En route pour les élections sociales



C'est parti! Dès le 7 mai les travailleurs de quelque 6.500 entreprises vont élire leurs délégués au Conseil d'entreprise et/ou au Comité pour la prévention et la protection du travail.

La FGTB a fait le plein de candidats. Tous s'engagent à défendre votre emploi, votre pouvoir

d'achat, pour votre santé et votre sécurité, ainsi que pour améliorer la conciliation entre travail et vie privée.

Dossier pages 7 à 10

IMPÔT

4 Belges sur 10 fraudent



Page 3

Commandez dès maintenant votre guide fiscal FGTB

28 AVRIL

Journée des accidentés du travail

Page 10



NAMUR



> CINÉ-DÉBAT

Sicko

de Michael MOORE

Suite à la projection du film, Jef MAES, directeur du département social de la FGTB et auteur de l'ouvrage «Votre sécurité sociale en danger» introduira le débat sur le thème: «L'austérité aura-t-elle la peau de notre Sécurité Sociale».

Le 3 mai, à 18h00
AFICO rue Dewez 40, 5000 Namur - Entrée gratuite
Infos: AFICO: laurent.wilmet@afico.be - Tél.: 081/649.952, GSM: 0474/485.375

**Permis de conduire théorique ... et citoyen**

Tu veux réussir ton examen sans stress? Rien de plus facile avec AFICO. Participe à la formation conviviale de 5 matinées avec un prof de conduite de l'asbl FORCA. En plus de l'approche citoyenne et responsable de la conduite (coût, pollution, ...), nous te proposons un module complémentaire donné par Latitude junior abordant les dangers des drogues et de l'alcool au volant.

Prix: 30 euros

(réduction pour les affiliés des la centrale jeune FGTB)

On t'attend du 7 au 11 mai (9h/13h) au 41 rue Armée Grouchy à 5000 Namur. Contacte nous!

Pour tout renseignement ou inscription: celine.stalport@afico.be - 081/64.99.52.

Cours théoriques 2012
LE PERMIS DE CONDUIRE ET CITOYENNETE**Dès le 7 mai****Comment?**

20 heures de cours réparties sur une semaine
(Du lundi au vendredi de 9h00 à 13h00)
avec un formateur.

Quand?

07/05 au 11/05
27/08 au 31/08
22/10 au 26/10
10/12 au 14/12

Combien?

30€ pour les 20 heures de cours
Avantage aux affilié(e)s de la centrale Jeunes et pour les étudiants: 10€ de réduction

Où?

A la CGSP Namur,
rue de l'Armée Grouchy, 41
5000 Namur.

Pour tout renseignement ou inscription:

Asbl AFICO
Rue Dewez, 40 - B-5000 Namur
Téléphone: 081/64.99.55
E-mail: celine.stalport@afico.be



BRABANT WALLON

1^{er} MAI 2012**13H00: Accueil****14H30: Meeting**
Thierry BODSON

Secrétaire général de la FGTB Wallonne

Benoît BLONDEAU

Secrétaire régional de la FGTB BW

15H30: CONCERT
SERGIO and the MEMORIES**Entrée libre**

Stands
Buvette
Grimage
Petite restauration



Parc de la Maillebotte – Allée des Primevères
1400 NIVELLES

Editeur responsable: Benoit BLONDEAU – Rue du Géant, 4 bte 3 – 1400 NIVELLES

Avis aux affiliés

Le service chômage de la FGTB Centre/Brabant-Wallon n'organisera plus de permanence sur le site de Perwez à partir du 01/07/2012.

Pour que vous puissiez bénéficier d'un service plus régulier, nous vous accueillerons dans une des antennes suivantes:

- **Jodoigne:**
Rue du Bosquet, 6e - 1370 Jodoigne – Tél.: 010/81.98.40
Les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h15 et le mercredi de 13h à 16h
- **Wavre:**
Rue de l'Ermitage, 11 - 1300 Wavre – Tél.: 010/23.55.40
Les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h à 12h15 et le jeudi de 13h à 16h.
- **Court Saint Etienne :**
Av. des Métallurgistes, 7a - 1490 Court St Etienne
Tél.: 010/62.16.50.
Les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h15 et le mercredi de 13h à 16h

Le choix de l'antenne vous appartient. Il dépend de votre domicile et de vos moyens de transport pour y accéder. Nous vous invitons également à déposer vos documents chômage dans l'antenne choisie.

Merci de votre compréhension



1^{er} mai 2012: «Le syndicat dans la ville. Bâtir des convergences pour l'avenir de Bruxelles»

Cette année encore, la Fête du 1^{er} mai a offert à la FGTB de Bruxelles l'opportunité de rassembler ses militants pour débattre d'une question fondamentale: l'action syndicale dans la ville (et, très concrètement, la campagne que la FGTB a menée, dans les rues de Bruxelles, entre septembre 2011 et mars 2012).

Avec l'aide d'invités de premier plan, il s'agissait de valider notre vision syndicale de l'avenir de Bruxelles et de bâtir des convergences avec les forces progressistes de cette Ville.

En cette année d'élections sociales, il était particulièrement important de rappeler que la FGTB n'est pas seulement investie dans la défense collective des travailleurs (dans les entreprises et les services publics), mais qu'elle lutte, en outre, avec tout autant de vigueur, via sa structure interprofessionnelle, en faveur d'un développement économique et social de notre Région qui soit à la fois juste et durable.

Dans ce cadre, la FGTB agit comme un véritable contre-pouvoir politique, avec sa force d'analyse et de contestation, avec, aussi, sa détermination à infléchir les politiques urbaines et à forger des alliances de progrès.

En ouverture du Conseil syndical, Philippe VAN MUYLDER présentait une synthèse des actions entreprises par la FGTB dans le cadre de sa campagne «Le syndicat dans la ville».

La première action symbolique était engagée dès le 28 septembre 2011 et visait la situation de l'enseignement, premier foyer de précarité, sous le slogan «Besoin urgent de classes (et de profs) à Bruxelles! La FGTB se bat pour un enseignement de qualité pour tous les enfants». Deux cent cinquante militants se rassemblaient pour une matinée de théâtre-action: une classe-containier était précipitamment livrée et installée au milieu d'une place populaire de Bruxelles; les comédiens du Magic Land Théâtre improvisaient, dans la foule rassemblée, le recrutement hâtif de quelques enseignants et la recherche précaire de quelques fournitures scolaires; l'«école» ainsi improvisée était ensuite inaugurée. Il s'agissait, en somme, d'illustrer la situation préoccupante des écoles bruxelloises, dont beaucoup sont d'ores et déjà incapables d'accueillir de nouveaux enfants, et cela dès l'enseignement maternel, qu'il soit francophone ou néerlandophone, et quel que soit le réseau.

Parallèlement, était représentée

la dévalorisation du métier des enseignants et de leur formation initiale, parfois insuffisante pour faire face aux défis éducatifs propres aux grandes villes.

Les Communautés et la Région ont certes pris une première série de mesures en matière de création de places scolaires et entamé une réflexion sur la pénurie d'enseignants mais la FGTB, jugeant cela encore nettement insuffisant, demandait aux pouvoirs publics de mettre d'urgence en place un véritable Plan de sauvetage des écoles, garantissant à tous les jeunes Bruxellois un accès égal à un enseignement de qualité, dans un environnement favorable, avec un personnel scolaire formé et...en nombre suffisant!

Le 19 octobre, la FGTB s'attaquait à un deuxième chantier: celui de toutes les discriminations. Nous avons donc mené une action symbolique devant le siège de la société Adecco, condamnée, fin mai 2011, pour discrimination à l'embauche. Une «bourse à l'emploi», rassemblant cent cinquante militants, fut ainsi animée par des comédiens du Magic Land et du Hakims of Comedy. Un employeur peu scrupuleux triait les candidats: Youssef devenait...Paul pour pouvoir être engagé! Un juge condamnait ensuite l'employeur pour discrimination. Et, forts de ce jugement, les travailleurs boutaient les patrons hors de la bourse à l'emploi, sous le slogan «La force de la FGTB, ce sont les travailleurs qui partagent ses valeurs d'égalité et de solidarité. C'est aussi la diversité de ses militants»...

Aujourd'hui, la discrimination sur base de l'origine ethnique et/ou du sexe demeure l'une des causes importantes du chômage et de la précarité professionnelle de bon nombre de Bruxellois(es). La FGTB veut continuer d'agir contre cette réalité, qui ne garantit pas des droits égaux au travail et force au chômage - ou à l'emploi précaire - de nombreux/ses travailleurs/ses.

Si des initiatives estimables existent dans notre Région, comme les plans de diversité, d'autres sont restées lettre morte, faute d'une réelle implication des acteurs patronaux. On pense, notamment, au Plan d'action pour les jeunes de 2008, censé offrir chaque année (plus de) 1.000 premières expériences professionnelles à de jeunes Bruxellois. Trois ans plus tard, on est loin, très loin, du compte...

Troisième étape de la campagne, le 14 décembre 2011, la FGTB organisait une conférence de presse sur le thème «Le travail n'est pas une marchandise: stop à la grande braderie des marchés publics!».

Il s'agissait, cette fois, de dénoncer la tendance, trop facile, des pouvoirs publics à attribuer les marchés publics uniquement en fonction du critère du prix. Ce qui conduit immanquablement les entreprises sous-traitantes à proposer des prix anormalement bas afin de décrocher les contrats. Au nom de cette recherche du moindre coût, force est de constater que les marchés publics de travaux et de services en sous-traitance (construction, nettoyage, maintenance technique, etc.) sont devenus une machine à produire des conditions de travail dégradées, voire... du travail au noir avec parfois, tout au bout de la chaîne, de véritables négriers, exploitant sans vergogne des travailleurs sans-papiers!

Dans le cadre du Pacte de croissance urbaine durable (PCUD, «New Deal»), sur proposition de la FGTB, le gouvernement régional et les interlocuteurs sociaux bruxellois se sont engagés à évaluer et à réformer les clauses sociales des marchés publics, afin d'en faire un instrument au service de la promotion de l'emploi, de la formation et de la transition vers une économie plus durable et innovante.

Dans ce cadre, il est urgent que le gouvernement entende le message désormais conjoint des syndicats et des patrons bruxellois:

- * les marchés publics ne peuvent en aucun cas fausser la concurrence;
- * ils ne peuvent pas davantage générer du travail au noir, ni le non-respect du droit social!

Pour clôturer dignement ce cycle d'actions «Le syndicat dans la ville», un rassemblement de militants accompagnés des percussions de la fanfare Batuqueria s'est tenu, le 14 mars 2012, devant le siège de BECI (le patronat bruxellois), afin de revendiquer (quatrième étape de la campagne) la promotion du dialogue social dans les PME. En Belgique, chacun le sait, les PME ne sont toujours pas tenues d'organiser des élections sociales ni de garantir à leurs travailleurs une représentation syndicale. Ce sont donc près de 1.200.000 travailleurs (soit 48% des travailleurs du secteur privé) qui sont privés du droit d'élire des représentants syndicaux au sein de leur entreprise et qui, de ce fait, sont, le plus souvent, dépourvus de tout organe syndical de défense de leurs intérêts professionnels. Or, la présence syndicale dans les entreprises permet, par la négociation et la concertation quotidienne, de résoudre les conflits sociaux. Elle est aussi indispensable pour assurer des conditions de travail plus sûres et un meilleur contrôle sur le respect de la législation sociale. Bref, les libertés syndicales protègent, en réalité, des valeurs d'intérêt général!

Que soient sincèrement remerciés toutes celles et ceux qui ont permis à la FGTB de se faire entendre durant cette belle campagne: «Le syndicat dans la Ville»!

Visite de Fort de Breendonk

Cher(e)s camarades,

Comme chaque année, la Centrale Culturelle Bruxelloise asbl en partenariat avec la FGTB de Bruxelles organise la visite du Fort de Breendonk dans le cadre des activités du groupe de réflexion et d'action REAGIS.

Cette journée, organisée le 13 mai 2012, permettra de s'interroger sur les mécanismes de mise en œuvre des thèses d'extrême droite.

Déroulement de la journée

* Visite du Fort de Breendonk

Après une courte introduction, le visiteur découvre la cuisine, le bureau SS, les chambrées de détenus et de nombreux autres endroits historiques. Il est introduit à chaque étape de la visite par un guide et accompagné tout au long du parcours par des vidéos, des photos, des descriptifs et des ambiances sonores. Le parcours a été entièrement rénové et étendu depuis 2003. Des lieux historiques, jamais encore ouverts au public, sont maintenant visités.

Pour plus d'informations: www.breendonk.be

* Lunch

Infos pratiques

* Date: Dimanche 13 mai 2012 en matinée.

Notre journée d'étude vous permettra de découvrir ces lieux en compagnie de guides (francophone et néerlandophone).

* Horaire: Départ à 9h00, Place Rouppe. Retour vers 13h30.

* PAF: 4 euros (comprenant le voyage aller/retour, l'entrée au musée et le pique-nique de midi, boissons non comprises).

Gratuit pour les jeunes, les (pré)pensionnés et les chômeurs affiliés à la FGTB.

* Inscriptions avant le 04 mai 2012:

Tél.: 02/213 16 10 - Fax: 02/213 16 79

E-mail: Dominique.vanderose@fgtb.be

CENTRE

Centre d'Education Populaire Régional ASBL



J'y suis, j'y reste, égalité des droits!

2012, année de l'austérité sauce papillon. Si nous nous laissons faire, nous boirons tous la tasse. Et certain-e-s d'entre-nous encore plus que d'autres. Dumping social entre travailleurs belges et étrangers; durcissement des conditions de régularisation, d'asile, de regroupement familial; enfermement et expulsion de personnes «sans papiers»; discriminations et racisme au quotidien, ...

2012, année d'élections communales. A nouveau, des milliers de personnes n'auront pas le droit de voter alors qu'elles vivent, paient des impôts et travaillent ici. Pour des milliers d'autres, la concrétisation de ce droit reste difficile à cause d'un manque d'information ou de procédures administratives compliquées.

Heureusement que 2012 est aussi l'année de lancement de la «commission immigration» de l'asbl CEPAG! Avec ou sans papiers, nés en Belgique ou ailleurs, tous enfants d'immigrés, nous refusons la mise en concurrence sur le «marché de l'emploi». Sur base de débats et d'analyses collectives de l'actualité et de la réalité sociale de la région, nous travaillerons à des revendications et mobilisations contre le racisme, les discriminations et pour l'égalité des droits pour toutes et tous.

Cette commission est ouverte à tous. Nous avons donc le plaisir de vous inviter à notre première rencontre: Lancement de la commission immigration du CEPAG

L'appauvrissement des personnes âgées

Un débat organisé par l'ASBL CEPRé, le 10 mai 2012 à 9h30
Rue Henri Aubry, 23 à 7100 Haine-Saint-Paul

Avec:
Rudy Dantinne, permanent interprofessionnel secrétariat politique
FGTB Charleroi & Sud-Hainaut

Freddy Bouchez, coordinateur de l'ASBL CEPRé


Un pensionné sur trois vit actuellement sous le seuil de pauvreté ! Sur fond d'austérité, à cause d'une dette que la collectivité devrait absolument rembourser, les choses ne sont pas prêtes de s'arranger ! C'est injuste, car cette dette liée à la crise financière n'est pas la nôtre ! Une répartition équitable des richesses permettant à chacun une vie décente est possible !

DEVROUS-NOUS COMME AUX ETATS-UNIS, PASSER TOUTES NOS ANNÉES DE PENSION A CONTINUER A TRAVAILLER POUR SURVIVRE ?

Cette matinée débat est organisée avec le soutien des commissions et amicales des pensionnés et prépensionnés de la CGSP, de la Centrale Générale, du Métal et du SETCA.

Informations et inscriptions auprès de Mano Henquinet : 064/236120

CEPAG 
ED. Rep. Ahmed Ryadi rue H. Aubry 23 7100 Haine Saint Paul
www.cepag.be

Jeudi 24 mai 2012 à 18h
dans les locaux de la FGTB Centre
Rue Henri Aubry 23, 7100 Haine-Saint-Paul
Ordre du jour:

- Organisation de la commission et axes de travail pour 2012. Nous avons déjà quelques idées en tête mais n'hésitez pas à amener vos propositions
- Présentation de la campagne du CEPAG pour la défense des migrants
- Divers

Si vous souhaitez un complément d'information ou recevoir de la documentation par mail, contactez-nous au 064/23.61.20 ou celine.caudron@fgtb.be. En espérant vous y retrouver nombreuses et nombreux, meilleures salutations,

Avec le soutien de:



Céline Caudron,
Animatrice CEPRé

Le CEPRé (Centre d'Education Populaire Régional) est une ASBL d'éducation permanente, régionale du Cepag, qui collabore étroitement avec la FGTB du Centre. Nous développons diverses activités et interventions (conférences, ciné-débats, animations, mobilisations,...) à travers plusieurs groupes de travail: TSE (travailleurs sans emploi), PPp (pensionnés et prépensionnés), Jeunes, Genre, Comité de lutte contre l'austérité et, désormais, immigration.

**Centre d'Education Populaire Régional ASBL MB 6900/82 – BCE: 423.433.011.
23, rue Henri Aubry à 7100 LA LOUVIERE +32(0)64.23.61.20 - +32(0)64.23.61.68
- www.cepag.be**

MONS-BORINAGE

FGTB
Mons-Borinage Ensemble, on est plus forts

1er Mai 2012
Salle Calva
Pavé du Vingt 4
7012 Flémalle

Programme

11H00 : Accueil des participants avec apéritif de bienvenue

11H30 : Discours de 1^{er} Mai des responsables syndicaux
Elections sociales 2012

Alain DE NOOZE,
Président de la FGTB Mons-Borinage

Sandra GORET,
Secrétaire régionale de la FGTB Mons-Borinage

Défis pour la Wallonie
Thierry BODSON,
Secrétaire général de la FGTB wallonne

12H30 : Buffet : porchetta ou poulet et salade bar
... et animation musicale, stand de grimage, château gonflable,... tout au long de la journée.

ATTENTION : Incription obligatoire
Affiliés (gratuit) : Incription auprès du secrétariat (T. 065/32.38.32 - F. 065/32.38.91 - E-mail : carmela.caillaci@fgtb.be)
Non-affiliés (8 € pour les adultes - 4 € pour les enfants (jusqu'à 12 ans)) :
Inscription par virement bancaire sur le compte de la FGTB Mons-Borinage n° BE97 877 79558401 49
avec en communication le nom, prénom et nombre de repas adultes et enfants.

CHARLEROI-SUD - HAINAUT

Le centre de formation sociale et culturelle pour travailleurs à Charleroi (Cenforsoc asbl)

vous informe qu'il reste des places pour le module de formation de la session 2011-2012:

Formations Jeunes

- Objectifs: Connaître certains outils qui permettront de mieux communiquer de manière interpersonnelle ou de manière plus large (assemblées, journal local ou de l'entreprise, presse, ...). Développer un esprit critique sur les médias classiques.
- Méthode: La communication en cinq phases: Recevoir le message, comprendre, analyser, critiquer et agir.
- Public: Les délégués, les militants, tout travailleur qui souhaite mieux s'informer, mieux communiquer. Un seul critère: AVOIR MOINS DE 35 ANS.
- Modalités: 40h réparties sur cinq journées du 24/05 au 21/06/2012, dans le cadre du congé éducation payé pour les travailleurs.

Intéressé(e)?

Téléphonez au secrétariat: 071/641.286
Carmela DI BERNARDO se fera un plaisir de répondre à vos questions concernant les inscriptions.
Responsable de la Formation: Ruddy DANTHINE

Permanences fiscales

Exercice 2012 – Revenus 2011
Uniquement sur rendez-vous

La FGTB régionale de Mons-Borinage vous propose son aide pour remplir votre déclaration d'impôts ainsi que pour calculer gratuitement vos impôts sur ordinateur.

QUAND? les jeudis 24 et 31 mai, 7, 14 et 21 juin 2012 de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00.

OÙ? à la FGTB Mons-Borinage, Service Comptabilité, rue Lamir 18-20 - 7000 Mons

Afin de remplir correctement votre déclaration, il est indispensable que vous soyiez munis(e)s des documents ci-dessous:

- La déclaration à compléter,
- La note de calcul de l'exer-

cice précédent (dernier extrait de rôle IPP),

• Les relevés des salaires, indemnités, allocations de chômage, maladie, pensions, ... perçus en 2011, attestation relative aux congés payés,

• Les attestations de prêt et/ou assurances-vie délivrées par l'organisme prêteur et/ou assureur,

• L'avertissement extrait de rôle pour les revenus immobiliers (habitations ou terrains),

• L'attestation de frais de garde d'enfants (0 à 12 ans).

Interessé(e)?
Contactez-nous
au 065/32.38.44
ou 065/32.38.41

TOURNAI - ATH - LESSINES

FÊTE DU 1er MAI

Siège FGTB Tournai-Ath-Lessines

12A rue du Crampon - Tournai

La FGTB Tournai-Ath-Lessines vous invite à son apéritif du 1er mai "Spécial Élections Sociales"! Tous les candidats et militants sont attendus à partir de 11h30.

Prise de parole de Ronald Duval (secrétaire fédéral) à 12h.


VOTEZ LISTE 3

FGTB Tournai-Ath-Lessines

Conférence-débat
« Qui doit payer la crise ? »

MARDI 15 MAI 2012 à 17h30
CGSP Hainaut Occidental
place Verte 15 à 7500 TOURNAI

Ouvert à tous

Plus d'infos : Daniel VERDEBOUT,
Secrétaire régional Intersectoriel
069/22.61.51



Intervenants :



Marco VAN HEES,
Fonctionnaire au
Ministère des Finances
Spécialiste Fiscalité du PTB



Georges GILKINET,
Député fédéral Ecolo
Membre de la Commission
Dexia

VERVIERS

4^E FESTIVAL DE RÉSISTANCE
DU 8 MAI AU 1^{ER} JUIN 2012

CONFÉRENCE
Mercredi 10 mai 20h00 Dison au CC Dison
*Pierre GALAND
REGARD SUR 50 ANS DE COMBATS*

CINÉ DÉBAT
Mercredi 16 mai 20h00 CC Dison
INSIDE JOB

CAFÉ POLITIQUE
Lundi 23 mai 20h00 C'populaire Verviers
FAITES SAUTER LA BANQUE
Quelles alternatives bancaires face aux banques privées ?

THÉÂTRE
Vendredi 25 mai 20h00 Polleur
Théâtre l'autre rive
**ROYAL BOCH,
LA DERNIÈRE DÉFAÏENCE**

DÉBAT
Mardi 31 mai 20h00 FGtb CGSP
Laurent CORDONNIER
PAS DE PITIÉ POUR LES GUEUX
Comment « le crime du chômage » protège les intérêts capitalistes

CONCERT
Samedi 1er juin 20h00 Dison
salle Luc Hommel
**LES CANAILLES
RÉCIT DES MYSTÈRES**

[HTTP://WWW.FGTB-VERVIERS.BE](http://WWW.FGTB-VERVIERS.BE)

SOCOMEF
INSTITUT DE
DÉVELOPPEMENT
EUROPEEN DE L'
ÉCONOMIE
SOCIALE

Sortie du livre « Des forgerons du Franchimont aux métallos de Socomef »
La société verviétoise SOCOMEF, pour « Solidarité Coopérative des Métallurgistes Franchimontois », a fêté ses trente ans d'existence en septembre 2011 et a mis en chantier un ouvrage collectif marquant quelques belles pages de l'histoire du Franchimont de jadis, dont elle perpétue le nom, avec le récit de ses trois décennies.

Le président du Comité de gestion de SOCOMEF, Marcel BARTHOLOMI, ouvre ce volume en jetant le regard engagé du syndicaliste sur l'histoire de la coopérative. Suit un rappel des origines et de l'étendue de ce qui était jadis le marquisat du Franchimont sous la plume de Freddy JORIS, qui cède rapidement le relais à son collègue theutois, Paul BERTHOLET. Celui-ci livre ici, en 90 pages, le plat de résistance de l'ensemble, avec la première synthèse de l'histoire de la métallurgie au pays de Franchimont.

Viennent ensuite les belles figures de démocrates franchimontois, dont les fondateurs de SOCOMEF furent, en quelque sorte, des héritiers spirituels : les révolutionnaires de 1789, d'abord, dépeints par le professeur Philippe RAXHON, puis Félix DELHASSE, l'ami spadois de PROUDHON, raconté par Francis SARTORIUS. Le livre se termine, comme il se doit, par l'histoire inédite de SOCOMEF depuis sa création, sous la plume de Jean-François POTELLE.

Caractéristiques techniques :
Parution : 1^{er} mai 2012
158 pages
Prix public : 8€

Contact presse : Valérie CHARETTE : 0496/14.44.56 – octr@ideesasbl.org

05&06 MAI JE PARTICIPE WEEK-END DE L'EUROPE
Programme complet sur : WWW.PLUSHAUT.BE

Week-end de l'Europe
Pour le week-end de l'Europe, IDEES asbl ouvre ses portes ces 5 et 6 mai prochains de 9h à 12h.

Description
(Formation en Economie Sociale et en Gestion d'entreprise. Autogestion de l'entreprise en Economie sociale. Promotion de l'économie sociale en Région Wallonne).
Le projet vise à former les adultes à l'esprit d'entreprise, particulièrement dans le secteur de l'Economie sociale. Les formations doivent permettre soit à des élèves ou étudiants (IES), soit à des personnes socialement fragilisées et souvent peu qualifiées (ESGE), soit à des travailleurs préoccupés par le devenir de leur entreprise (AEES) d'avoir les outils pour la création ou la reprise éventuelle d'une activité économique en économie sociale.

Coordonnées
Institut de Développement Européen d'Economie Sociale asbl
Rue des Déportés, 91
4800 VERVIERS
www.ideesasbl.be

1^{ER} MAI 2012
FÊTONS LE TRAVAIL
VERVIERS-PARC DE L'HARMONIE
VILLAGE SYNDICAL, ASSOCIATIF ET MULTICULTUREL
DE 12H00 À 19H00

✓ GOÛTONS LES SAVEURS D'AILLEURS
✓ STANDS ASSOCIATIFS ET MULTICULTURELS
✓ LES BANQUES ✓ JEFF'S BAND
✓ PAS LES PEUPLES ✓ MAQUILLAGE, TRAMPOLINE
✓ SCÈNE « JEUNES »
RÉ-SOLUTION
HELL HEAVEN
ATELIER DANSE CC DISON
ORANGE PRESSURE

IS SOMMES TOUS DES GR

LIÈGE

Tes études sont terminées et tu entames ton parcours de demandeur d'emploi ? ATTENTION AU CHANGEMENT DE LEGISLATION !

Depuis le 1er janvier 2012, le gouvernement appliquant des mesures d'austérité a décidé de modifier la législation du stage d'attente...

Parmi ces modifications, le stage d'attente devient le stage d'insertion, il durera 12 mois pour tout le monde au lieu des 6 à 12 mois. L'accès et le maintien des allocations d'insertion seront désormais plus difficiles, avec une succession d'entretiens au Forem et des évaluations de ta recherche d'emploi.

Les Jeunes FGtb Liège-Huy-Waremme vont t'aider à franchir ces nouvelles étapes et te défendre en cas de problème !

Contacte-nous : 0800/90 045 - jeunes.liege@fgtb.be

MANIFESTE-TOI ET FAIS TOURNER !

> IMPÔT

Petites et grandes déclarations

Chaque année le cauchemar recommence: il faut remplir sa déclaration fiscale. Moins on a de sources de revenus, plus c'est facile mais cela reste pour beaucoup une épreuve presque plus douloureuse que la facture qui suivra, a fortiori si c'est un remboursement qui suit en lieu et place.

La déclaration fiscale est toujours un moment de stress. Il ne faut pas se tromper de cadre et de case. Ne pas oublier des revenus ou des dépenses déductibles. Et surtout ne pas oublier de renvoyer l'enveloppe dans les délais.

Pour ceux qui n'y arrivent pas, il y a plusieurs solutions:

> LUTTE DIFFICILE CONTRE LA FRAUDE

«Ça vaut le coup, on ne risque rien et tout le monde le fait...»

Par définition, l'économie souterraine n'est pas visible. On ne voit que le sommet de l'iceberg. Pour appréhender l'ampleur de cet iceberg, on peut prendre une photo aérienne. C'est ce qu'a fait l'étude commandée par la FGTB à DULBEA, le département d'économie appliquée de l'ULB. Il en est ressorti que l'économie souterraine représente 45 à 48 milliards/an, ce qui fait perdre aux Finances publiques un bon 20 milliards par an... Avec ça, il n'y aurait plus de souci budgétaires ni d'austérité, ni de dette publique...

On peut aussi plonger sous la ligne de flottaison pour aller voir de visu, ce qu'il s'y passe. C'est ce qu'a fait le SPF Sécurité sociale en commandant l'enquête «SUBLEC». Inutile de chercher dans le dico: c'est de l'anglais. SU pour [survey on] (enquête sur), BL pour [black] (noire) EC pour [Economy]. Cette enquête réalisée par une brochette d'universitaires sur l'économie souterraine et les fraudes sociale et fiscale ne vise pas à quantifier la fraude mais à en cerner l'ampleur et les causes à travers des enquêtes de terrain en «vis-à-vis», c'est-à-dire à travers un sondage et des témoignages. On obtient ainsi une étude permettant la comparaison avec les Eurobaromètres.

Résultats: 4 Belges sur 10 fraudent d'une manière ou d'une autre sur des biens ou des services principalement sous la forme de demande de travail au noir. Bien sûr, tout le monde n'est pas la KB Lux mais les montants moyens représentent 1.553 euros/personne/an, c'est-à-

- **Ne rien faire (ou presque).** Ceux qui ne disposent que d'une ou plusieurs sources de revenu connues des autorités publiques via la Banque Carrefour de la Sécurité sociale (pension, allocation de chômage, indemnité INAMI) recevront une proposition de déclaration simplifiée déjà remplie qu'ils n'auront qu'à signer et renvoyer. C'est en fait le principe de la déclaration électronique mais en version papier.

- Il pourront naturellement modifier ou compléter cette déclaration s'il y a lieu, par exemple pour y ajouter la déduction de l'achat de titres services ou tout autre dépense déductible que le fisc ne peut pas connaître à l'avance.

- Cette année, 1.465.000 contribuables pensionnés, bénéficiaires d'allocations de chômage ou de maladie et invalidité recevront cette proposition de déclaration simplifiée. Si les renseignements repris sont corrects et complets le contribuable connaît immédiatement le montant de sa facture fiscale ou du remboursement auquel il a droit.

Le calcul de l'impôt peut être là aussi immédiatement connu.

- **Se faire aider.** La FGTB dans la plupart de ses régionales organise des permanences fiscales pour aider ses affiliés à remplir leur déclaration. Pour cela il faut bien entendu apporter avec soi tous les documents probants (carte d'identité, fiche(s) 281.11, revenu cadastral, preuves concernant des dépenses déductibles, etc.).

- **Utiliser l'application Tax-on-Web** du ministère des Finances sur Internet. Il faut pour cela disposer d'un ordinateur connecté à Internet et d'un lecteur de carte d'identité (ou d'un identifiant qu'il faut demander). Si vous n'avez pas d'ordinateur, il y aura toujours un proche ou un voisin qui dispose du matériel. Demander-lui de vous connecter. Il ne faut pas être informaticien pour tourner les pages de la déclaration et la valider. Là aussi la déclaration est pré-remplie et on peut la compléter ou la corriger.

Le calcul de l'impôt peut être là aussi immédiatement connu.

- **Vous retrousser les manches.** Si votre déclaration reste relativement simple, ce qui est le cas de la plupart des salariés, remplir sa déclaration n'est pas insurmontable. La FGTB édite chaque année un guide fiscal pour vous guider pas à pas dans votre déclaration. Il ne coûte que 6 euros, port compris.

- **Demandez à un comptable.** Si vous en avez les moyens et l'utilité et/ou que votre déclaration est vraiment trop compliquée, un comptable fiscaliste peut le faire pour vous. Il faudra bien sûr le payer mais ses honoraires sont déductibles...

Les contribuables qui optent pour la version papier auront jusqu'au 28 juin pour rentrer leur déclaration. Ceux qui optent pour Tax-on-Web auront jusqu'au 17 juillet. Les experts comptables parviennent parfois à négocier des délais supplémentaires.

Quoi de neuf en 2012?

- Instauration d'un crédit d'impôt en faveur des travailleurs à bas salaire.
- Suppression de la réduction d'impôt pour l'isolation des murs et des sols.
- Modification du calcul de l'avantage de toute nature (ATN) pour la mise à disposition gratuite d'un véhicule de société. L'ATN sera calculé sur base de la valeur catalogue et de l'émission de CO₂ des véhicules.
- Findel opération «Start2surf@home» (PC à domicile).

Aller plus loin...

Si en remplissant votre déclaration vous vous découvrez une passion pour la fiscalité, vous pouvez creuser le sujet et avoir un aperçu global de notre système fiscal dans le **Memento fiscal 2012** publié en ligne sur le site du SPF Finances: <http://www.minfin.fgov.be/>. Cet «aide mémoire» de 276 pages sera complété par une supplément dans le courant du premier semestre 2012 afin de fournir un aperçu des mesures votées et applicables au 1^{er} avril 2012.

Commandez le Guide fiscal FGTB 2012

Le nouveau Guide fiscal FGTB pour l'exercice d'imposition 2012 – revenus 2011 est disponible.

Le nouveau guide fiscal FGTB 2012 contient une série de conseils permettant de remplir correctement votre déclaration d'impôts, de comprendre les barèmes fiscaux et de profiter pleinement des déductions fiscales auxquelles vous avez éventuellement droit. Il est disponible pour la somme dérisoire de 6 euros. N'hésitez pas à passer commande!

Il contient notamment:

- Les nouveautés et nouvelles rubriques pour l'exercice 2012
- En outre, seront reprises certaines mesures qui auront une influence sur les revenus de l'année 2012 (déclaration 2013).
- une série de conseils pour aider les affiliés à remplir leur **déclaration en 2012**, un **barème fiscal** facile à l'emploi, etc;
- le barème du **précompte professionnel** applicable à partir du 1^{er} janvier 2012 et retenu sur les salaires, traitements, pensions et autres différentes allocations sociales. La partie relative au barème du précompte professionnel comprend également les tarifs spéciaux appliqués au pécule de vacances, au treizième mois, aux indemnités de préavis;
- les procédures à suivre et les délais à respecter lorsque vous n'êtes d'accord avec l'imposition établie (comment introduire un recours? quels recours? dans quels délais? chez qui?).

Vous y retrouverez également:

- L'imputation fiscale des tickets modérateurs INAMI (franchise fiscale);
- L'intervention du fisc en ce qui concerne le décompte de la «cotisation spéciale de sécurité sociale»;
- Des renseignements utiles pour certaines catégories de personnes (pensionnés, étudiants), pour faire face à certaines situations (exercice d'une activité indépendante complémentaire) et pour obtenir certaines réductions du précompte immobilier;
- Le schéma de calcul du revenu imposable et des impôts dus.

Pour commander le guide fiscal FGTB 2012, il vous suffit de verser 6 euros (frais de port inclus) sur le compte n° BE07 8783 9859 0166 avec la mention «guide fiscal» en indiquant bien votre nom et adresse complète.

Syndicats MAGAZINE

Rédaction:

Syndicats - 42 rue Haute, 1000 Bruxelles
Nicolas Errante: rédacteur en chef - Tél.: 02/506.82.44
Aurélie Vandecasteele: journaliste. Tél.: 02/506.83.11
E-Mail: syndicats@fgtb.be

Secrétariat:

Sabine Vincent - Tél.: 02/506.82.45
Service abonnements: 02/506.82.11

> CINÉMA

Les nouveaux chiens de garde

Les médias se proclament «contre-pouvoir». Pourtant, la grande majorité des journaux, des radios et des chaînes de télévision appartiennent à des groupes industriels ou financiers intimement liés au pouvoir. Au sein d'un périmètre idéologique minuscule se multiplient les informations prémâchées, les intervenants permanents, les notoriétés indues, les affrontements factices et les renvois d'ascenseur.

Sur le mode sardonique, **Les nouveaux chiens de garde** (de Gilles Balbastre et Yannick Kergoat, d'après le livre de Serge Halimi) dénonce cette presse qui, se revendiquant indépendante, objective et pluraliste n'est en réalité qu'au service du pouvoir capitaliste et des intérêts industriels, financiers et politiques de ceux qui les détiennent. Avec force et précision, le film pointe la menace croissante d'une information pervertie en marchandise.

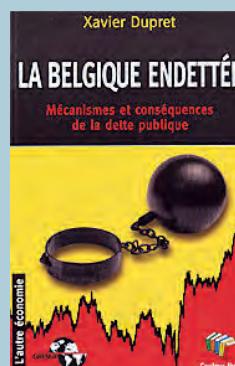
Sortie en salles le 9 mai à Bruxelles, Mons, Namur, Liège, Charleroi.
Distribution: Libération Films asbl. [www.libérationfilms.be](http://www.liberationfilms.be)



> LIVRES

«La Belgique endettée»

La dette publique belge est de retour. Depuis le début des années 90, l'endettement de l'Etat belge n'a cessé de diminuer. Pourtant, depuis quelques années, le problème est revenu sur le devant de la scène. Ce livre permet de faire la clarté sur les raisons de l'endettement croissant de la Belgique et réfute la posture consistant à incriminer le poids de l'Etat-Providence sur les finances publiques. La crise financière et bancaire de 2008 a joué un rôle plus que majeur dans la détérioration des comptes des pouvoirs publics. C'est en tenant compte de cette donnée fondamentale que l'on pourra proposer un scénario alternatif à l'austérité permanente qui semble être l'unique perspective que les pays de l'Union européenne proposent à leurs citoyens.



«La Belgique endettée» par Xavier Dupret, chercheur au GRESEA. Editions Couleur Livres, Charleroi, 2012, 143 pages, 14 euros.
Commande: Gresea@skynet.be, tél. 02/219.70.76, www.gresea.be,

La FGTB combat l'homophobie!

L'orientation sexuelle d'un travailleur ou d'une travailleuse, tout comme son origine, son âge, son état de santé,... ne peut en aucun cas être une source d'inégalité.

Toutes les professions, tous les groupes sociaux, toutes les cultures sont concernés par la diversité des orientations sexuelles de ceux et celles qui les composent.

Les personnes LGBT (Lesbiennes, gays, bisexuelles, transsexuelles/transgenres) affirment de plus en plus publiquement leur orientation sexuelle, au travers de leur participation à la vie culturelle, sociale et politique.

Cette visibilité grandissante signifie-t-elle que nous vivons désormais dans une société où les diverses orientations sexuelles sont totalement intégrées et acceptées?

Malheureusement, il n'en est rien! De nombreuses études révèlent que les personnes LGBT continuent de faire l'objet de nombreuses discriminations lorsqu'elles affichent leur orientation sexuelle sur leur lieu de travail. Et ceci tant de la part de la direction que des collègues.

Lutter contre les discriminations liées à l'orientation sexuelle: un enjeu syndical!

La FGTB prône l'unité et l'émanicipation de tous/tes les travailleur/ses, dans le souci primordial de leur mobilisation collective en faveur d'une amélioration des conditions

communes de vie et de travail. Il s'agit de lutter ensemble pour que chaque travailleur/se ait la possibilité de trouver un emploi convenable, dans lequel il/elle puisse évoluer, et que son orientation sexuelle ne puisse plus constituer un frein à son intégration sur le marché du travail et dans l'entreprise.

Notre organisation syndicale combat les préjugés véhiculant toute vision normative de la sexualité et faisant de l'homosexualité une pratique contre nature. Elle proscrit toute forme de traitement inégal ou de mise à l'écart de travailleurs et de travailleuses du fait de leur orientation sexuelle. Elle est profondément attachée aux valeurs de tolérance et de liberté sexuelle, dans le respect, bien entendu, de l'intégrité et du consentement d'autrui.

La FGTB soutient la Gay Pride!

La Belgian Pride se veut être une célébration de la diversité au sens large. C'est aussi un moyen de mettre à l'honneur les personnes LGBT et leurs revendications, ainsi qu'un outil de pression politique qui leur a permis, à travers les années, d'acquérir un certain nombre de droits. Cette année, la citoyenneté sera la pierre angulaire de la Belgian Pride du 12 mai prochain:

«VISIBLE CITIZENS – I want to be! Do you?»

«Par ce slogan, autour duquel toutes les activités annexes seront articulées, nous avons pour intention d'interpeller non seulement les électeurs potentiels, en les sensibilisant sur le poids de leur vote, mais également et surtout les candidats aux prochaines élections communales (...) Nous voulons être visibles, non seulement lors de la Belgian Pride mais tout au long de l'année et partout. C'est

«C'est un joli nom, camarade!»

Biographie de Jean Fonteyne, avocat du Komintern

Ce livre retrace la vie de Jean Fonteyne, issu d'une famille bourgeoise et libérale et qui va se lancer, à corps et cœur perdus, dans le combat antifasciste et internationaliste dans les rangs de l'Internationale communiste. Celle-ci installe à Bruxelles son centre clandestin pour coordonner les mouvements de résistance communistes des différents pays européens, contre l'Allemagne nazie et va confier à J. Fonteyne une série de missions très risquées.

Avec cette biographie, l'auteur n'a pas voulu ériger une «statue de marbre» à la gloire d'un militant, fût-il exceptionnel. Il rend hommage à cette génération d'intellectuels oubliés par la «grande» histoire, qui ont tout donné pour un idéal de fraternité. Des intellectuels en avance sur leur siècle en bien des domaines: altermondialisme, citoyenneté active, égalité entre les sexes, droit à la contraception et à l'avortement, enseignement émancipateur. Des hommes et des femmes qui, bien conscients de leur bonheur, ne concevaient ce bonheur que largement partagé.

Le très bel ouvrage de Jean Lemaitre, journaliste – professeur à l'IHECS, préfacé par José Gotovitch, est disponible sur le site des éditions Aden: <http://www.aden.be/>



Inflation en avril: 3,18%

Mois	2011		2012			
	Index normal	Index-santé	Index-santé lissé	Index normal	Index-santé	Index-santé lissé
Janvier	115,66	114,38	113,81	119,88	118,25	117,52
Février	116,33	115,05	114,21	120,59	118,97	118,04
Mars	116,91	115,39	114,67	120,85	119,01	118,44
Avril	117,2	115,57	115,1	120,93	118,99	118,81

Loyers: l'index-santé sert de base à l'indexation des loyers à la date anniversaire de la signature du bail. Par rapport à avril 2011, l'index santé a augmenté de 2,96%.

Conversion: l'index-santé d'avril 2012 (118,99/base 2004 = 100) correspond à 135,37 (base 1996=100).

Vous êtes délégué, vous posez des questions sur le climat général sur votre lieu de travail à l'égard des personnes homosexuelles, bisexuelles, transgenres/transsexuelles?

Une **fiche syndicale** consacrée à la discrimination liée à l'orientation sexuelle est disponible sur notre site. Elle dresse un bref état les lieux des discriminations dont sont victimes les personnes LGBT sur les lieux de travail et fournit la base juridique permettant de lutter contre ces discriminations ainsi que les outils d'analyse vous permettant de mettre la question à l'ordre du jour de la concertation sociale sur votre lieu de travail.

Nos **conseillers en diversité** sont là pour vous aider à faire le point et réfléchir à des actions à mettre en place sur votre lieu de travail.

Samantha SMITH
Conseillère diversité (fr)
samantha.smith@fgtb.be
diversite.bruxelles@fgtb.be
02 552 03 55 - 0499.87.14.17

Youssef BEN ABDELJELIL
Diversiteit consultant (nl)
youssef.benabdjlil@abvv.be
diversiteit.brussel@abvv.be
02 552 03 36 - 0499/510.432

Service Jeunes de la FGTB Bruxelles:
Wouter VANAELEST
Wouter.vanaelst@fgtb.be
02/552/03.63 - 0499/550.783

Fraude et tarifs exorbitants: nous demandons une approche efficace!

Les fraudes fiscale et sociale coûtent cher aux travailleurs

Il ressort d'une étude de l'ULB (Université Libre de Bruxelles) que le manque de recettes pour l'Etat belge qui découle de la fraude fiscale monte jusqu'à 20 milliards d'€ par an, celui qui découle de la fraude sociale jusqu'à 10 milliards d'€. De pareils chiffres nous renforcent dans notre conviction: la lutte contre les fraudes fiscale et sociale doit constituer une priorité absolue. Cependant, la lutte contre la fraude ne doit pas se borner à une ficelle budgétaire, elle doit reposer sur une politique structurelle.

Pour l'UBOT, cette lutte est une question d'équité et d'égalité. En ces temps de crise économique et financière et de dumping social (dans nos secteurs e.a. dans le transport routier, la navigation intérieure et les services de remorquage) le combat des excès du système économique, également dans le contexte de la lutte contre la concurrence déloyale, doit être une priorité, au niveau belge, comme européen et international.

Une perte de 600€ par mois par famille

En effet, cette fraude coûte à chaque famille de 4 personnes 600€ par mois, donc 150€ à chaque belge. Si l'on ne pouvait en récupérer que la moitié, on pourrait déjà rencontrer la proposition de la FGTB d'augmenter les pensions des travailleurs du secteur privé d'un quart (coût 2,4 milliards d'€) et encore payer les pensions de demain avec les 7,6 milliards qui restent.

La sensibilisation permanente par l'UBOT paie!

Par la bouche du Secrétaire d'Etat John CROMBEZ, le gouvernement a annoncé des mesures efficaces. Dans l'élaboration du cadre budgétaire, l'ensemble des mesures prévues pourraient rapporter 720

millions d'€ dès 2012 et 1,5 milliards d'€ en 2014. En sus, la levée du secret bancaire, demandée par la FGTB depuis longtemps déjà, devrait également rapporter 250 millions chaque année.

Vis-à-vis de l'UBOT, le Secrétaire d'Etat a promis d'engager la lutte contre le **dumping social dans le transport routier**. John CROMBEZ s'est donné la peine de lire les livres noirs UBOT et regarder le vidéo filmé par l'UBOT pendant sa visite d'étude à Bratislava et dans lequel les pratiques véreuses des entreprises boîte aux lettres sont démasquées. Il n'a pas, par la suite, dû être convaincu de la nécessité de sauver le secteur de la concurrence déloyale et destructrice organisée par certaines entreprises sur le dos des chauffeurs belges et leurs collègues de l'Europe de l'Est sous le prétexte de devoir tenir tête à la crise économique actuelle.

L'incendie dramatique dans un hangar transformé en « dortoir » à Wingene, qui a coûté la vie à 2 chauffeurs polonais, démontre une fois de plus que des mesures s'imposent d'urgence.

Consciente de l'approche des élections sociales, la CSC Transcom abuse de cet incident tragique pour se profiler comme le syndicat qui

combat le dumping social depuis de longues années déjà. Alors que chaque chauffeur sait qu'en réalité elle est sourde-muette à ce sujet. Tous et toutes qui ont suivi l'actualité au cours des années passées, savent que la CSC ment. Elle n'a même pas honte de présenter certaines propositions de l'UBOT comme les siennes et n'hésite pas de mettre en question l'approche soumise par l'UBOT.

On verra bien comment les électeurs adhérant un syndicat honnête et combattif réagiront à une telle violation flagrante de la vérité. La vérité s'élève au-dessus du mensonge, comme l'huile au-dessus de l'eau. Et la CSC se trompe si elle pense que les chauffeurs sont des naïfs.

Du dumping social également dans le secteur de la navigation intérieure

Il n'y a pas que le transport routier qui est confronté au problème. Également dans la navigation intérieure des entreprises prospères s'en prennent aux conditions de travail et de salaire, à l'espace vital et la sécurité des travailleurs.

Ainsi, en octobre 2011, une opération de grande envergure a eu lieu chez nos voisins du nord contre l'exploitation de marins philippins dans le secteur. Notamment, un contrôle préalable par l'Inspection du Travail avait révélé un problème structurel d'exploitation, une forme de trafic d'êtres humains et de faux en écriture. Souvent l'emploi est « réglé » par des bureaux d'intérim véreux ou des soi-disant agences de recrutement.

Deux contrats de travail différents étaient établis pour les marins concernés, un avec un salaire élevé en euros, utilisé par le bureau d'intérim pour obtenir des permis d'emploi, et un deuxième avec un salaire beaucoup plus bas

en dollars payé aux marins. Ces derniers devaient travailler 6 jours par semaine pendant plus de 10 heures par jour et rester sur le bateau pendant 8 mois.

Egalement en Belgique le phénomène existe: souvent les travailleurs meilleur marché de l'Europe de l'Est travaillent en plus au noir. En outre, le secteur est confronté à un problème de faux indépendants. Il est difficile à se l'imaginer dans un environnement connu pour ses structures tellement hiérarchiques, mais la navigation intérieure compte de nombreux marins... indépendants ! A plusieurs reprises, l'UBOT a entrepris des pas juridiques contre ces pratiques véreuses. Cependant, ou bien les firmes véreuses ont gagné, ou bien les instances concernées se sont déclarées incomptétentes.

Energie et télécommunication extrêmement chères en Belgique

Selon les chiffres officiels du chien de garde de l'énergie, la CREG (Commission de Régulation de l'Électricité et du Gaz), Electrabel réalise en Belgique 1,3 milliards d'€ de bénéfices en trop en continuant à vendre très cher l'électricité ridiculement bon marché des centrales nucléaires amorties depuis longtemps. D'où les familles belges paient leur électricité 40% plus cher que leurs voisins français. En outre, les prix augmentent plus rapidement dans notre pays: + 17% en 2011.

Les prix que les Belges paient pour leur télécommunication sont également irréalistes. Pourtant, Belgacom figure elle aussi sur la liste des entreprises réalisant des super-grands bénéfices. Mais réduire ses tarifs à des proportions acceptables, ni pensé ! Les consommateurs de télécommunication dans nos pays voisins paient beaucoup moins que nous.

De plus, Belgacom et Electrabel ne contribuent pour ainsi dire rien au trésor.

Ensemble avec la FGTB, l'UBOT applaudit l'initiative du Ministre de l'Économie Johan Vande Lanotte suite à laquelle la facture d'énergie est gelée. Un tel blocage des prix pourrait donner lieu à une action ciblée pour refroidir les bénéfices exorbitants des distributeurs d'énergie à l'avenir et pour motiver ces derniers à assumer leur responsabilité sociale.

Dans le même temps, il s'agit d'une étape qui rencontre un autre soucis de la FGTB, notamment le maintien de l'indice. En effet, au lieu de toucher à l'indice, on doit se concentrer entièrement sur un contrôle des prix en faveur des consommateurs.



Ivan VICTOR
Président de l'UBOT

Une délégation UBOT met la pression sur le SPF Mobilité avec une action surprise contre le dumping social.

Cent militants de l'UBOT ont distribué des pamphlets à l'entrée de l'immeuble du SPF Mobilité à Bruxelles!

A deux reprises déjà, l'UBOT a publié un livre noir sur le dumping social et la concurrence déloyale organisés avec des chauffeurs de l'Europe de l'Est via des entreprises boîte aux lettres. Dans ces 2 livres noirs l'UBOT dénonce que les chauffeurs en question sont exploités et qu'ils doivent vivre dans des conditions épouvantables pendant des semaines, même des mois. Dans des caravanes, des baraqués, des conteneurs, des taudis, ou tout simplement dans leur camion...

Nouvelle positive: le Secrétaire d'Etat à la Lutte contre la fraude, John Crombez, a déclaré le secteur du transport comme prioritaire. L'UBOT l'a d'ailleurs conseillé dans la matière et a présenté 6 mesures concrètes pour crier une halte aux abus.

- Renforcez la directive sur le détachement. A travail égal salaire égal!
- Utilisez la fonction GPS sur le tachygraphe digital afin de pouvoir contrôler à distance.
- Obligez le retour au pays d'origine après trois transports de cabotage.
- Faites appel à un service de contrôle européen compétent dans chaque pays de l'UE afin de liquider les boîtes aux lettres illégales.
- Responsabilisez les clients des transporteurs.
- Introduisez un salaire minimum européen.

Et le Secrétaire d'Etat Wathelet, quand assumera-t-il sa responsabilité? Depuis plus d'un mois déjà, il dispose du dossier «Transport Butter». Butter est une firme boîte aux lettres belge qui opère illégalement aux Pays-Bas. Les preuves sont là. Le Secrétaire d'Etat qu'attend-il pour retirer la licence de cette entreprise ?



> POINT DE VUE

Du changement dans l'air

Le 1er mai est le symbole de la lutte socialiste pour une société solidaire et équitable. Hier, nous nous battons pour la journée de huit heures, le droit de vote, le droit à la pension ou l'assurance santé. Aujourd'hui, nos revendications sont toujours aussi légitimes, dans d'autres circonstances et sous d'autres formes, mais en fin de compte, il s'agit toujours de la même chose.

Nous nous battons pour notre pouvoir d'achat et donc pour le maintien de notre index. Nous martelons qu'il faut en finir avec les plans sauvages d'austérité sur le dos des travailleurs et qu'un plan de relance doit être mis en œuvre afin de sortir l'économie du marasme. Nous exigeons la fin des cadeaux fiscaux, de l'évasion fiscale et de l'impunité fiscale dont profitent les grosses fortunes et les entreprises.

Cela sert-il à quelque chose? Et comment donc. Notre action syndicale a bel et bien des effets, nous le constatons jour après jour. Après la grève du 30 janvier, le gouvernement a revu en profondeur sa réforme des pensions. Il n'y a pas si longtemps de ça, nous clamions sous tous les toits le besoin d'un plan de relance, aujourd'hui, le sujet est à l'ordre du jour un peu partout. Il n'y a pas si longtemps non plus, on nous tournait le dos lorsque nous dénoncions les bonus scandaleusement élevés des managers. Aujourd'hui de vives discussions font rage afin de savoir comment y mettre un terme. Toujours aujourd'hui, on freine le prix de l'énergie, et encore aujourd'hui, des pas sont faits dans la lutte contre la fraude. Oui donc, la FGTB pèse bel et bien sur la politique.

Naturellement, nous ne sommes pas aveugles, nous sommes encore à mille lieues de la politique sociale que nous réclamons, avec un système d'imposition équitable qui permette une meilleure protection, avec des impulsions fortes qui favorisent des emplois décents. Ce projet de gauche n'est possible que s'il reçoit plus de soutien des citoyens.

Mais il y a bel et bien du changement dans l'air. La protestation du monde du travail enfle. Le signal le plus fort est aujourd'hui donné par la France, la gauche réunie est en passe d'envoyer un président socialiste à l'Elysée.

Chez nous aussi, nous pouvons envoyer un signal, via les élections sociales. Un signal pour le changement. Ensemble, nous pouvons inverser la vapeur. Avec une FGTB plus forte. Plus de délégués FGTB signifie aussi plus de force pour la gauche.

Soutenez-les donc. Soutenez nos candidats, participez à leur campagne d'élection. Envoyez-les nombreux aux conseils d'entreprise et aux CPPT.

(24 avril 2012)



Paul Lootens
Secrétaire général



Alain Clauwaert
Président

> SECTEUR DES SOINS DE SANTÉ

Rupture des négociations, le secteur passe à l'action

Les négociations pour un nouvel accord social pour les secteurs fédéraux des soins de santé sont à nouveau rompues. Débutées en 2010, les négociations n'ont pu aboutir en 2011 que sur un mini-accord totalement insuffisant. Le comble, c'est que même ce mini-accord n'a pas été respecté. En outre, les perspectives pour 2012 sont nulles et pour 2013, le gouvernement ne donnera que de quoi réaliser un autre mini-accord. Bien loin des besoins du secteur. Le front commun syndical s'in-

quiète de la perte d'attractivité des secteurs fédéraux de la santé, de la baisse du pouvoir d'achat des travailleurs et de la détérioration du cadre et des conditions de travail préjudiciables tant aux travailleurs qu'aux bénéficiaires. Dans un tel contexte, le front commun syndical a donc décidé de lancer une campagne vers le gouvernement fédéral. La première étape était une action de militants organisée le 26 avril dernier à Bruxelles. D'autres actions suivront.

Adaptation des salaires en avril 2012

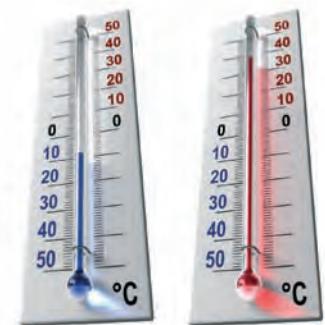
Vous trouverez ci-dessous les secteurs de la Centrale Générale – FGTB pour lesquels les salaires ont été adaptés au 1er avril 2012. Seuls les secteurs où des changements sont intervenus sont mentionnés. Des informations détaillées sont disponibles sur le site de la Centrale Générale: www.accg.be.

Avril 2012			
N° commission paritaire	Secteur	Type d'adaptation	Augmentation des salaires
106.01	Ciment	Augmentation salaires minima	Salaires précédents X 1,003389
113.04	Tuileries	Augmentation salaires minima et réels	Salaires précédents X 1,0093
117	Industrie et commerce du pétrole	Augmentation salaires minima	Salaires précédents X 1,003389
124	Construction	Augmentation salaires minimum et réels pour la part correspondant aux minimums	Salaires précédents X 1,0084332
125.01	Exploitations forestières	Augmentation salaires minima	Salaires précédents X 1,0084
125.02	Scieries et industries connexes	Augmentation salaires minimum et réels pour la part correspondant aux minimums	Salaires précédents X 1,0084
125.03	Commerce du bois	Augmentation salaires minima et réels	Salaires précédents X 1,0084
126	Ameublement et transformation du bois	Augmentation salaires minimum et réels pour la part correspondant aux minimums	Salaires précédents X 1,0131
128	Cuir	Augmentation salaires minima et réels	Salaires précédents X 1,0093
133	Tabac	Augmentation salaires minima et réels	Salaires précédents X 1,0093
136	Fabricage de tubes en papier	Augmentation salaires minima et réels	Salaires précédents X 1,009
142.03	Récupération du papier	Augmentation salaires minima et réels	Salaires précédents X 1,02
320	Pompes funèbres	Augmentation salaires minima et réels	Augmentation CCT 10€ par mois

ELECTIONS SOCIALES
PERDU DANS L'ENTREPRISE?



ELECTIONS SOCIALES
TROP INSUPPORTABLE POUR TRAVAILLER?



ELECTIONS SOCIALES
TRAVAIL PROVISOIRE, SÉCURITÉ ACCESSOIRE?



ELECTIONS SOCIALES
BIEN ÉQUIPÉ?



DOSSIER ÉLECTIONS SOCIALES

> EDITO

Pour votre pouvoir d'achat: votez 3!

Le 7 mai sera donné le coup d'envoi des élections sociales. C'est un rendez-vous important pour nous tous. Pour les travailleurs. Pour la FGTB. Pour la démocratie dont nous faisons partie, parce qu'il faut le rappeler sans cesse: là où il n'y a pas de syndicats, il n'y a pas de démocratie, et inversement.

Confiants

Pour nos délégués c'est l'heure du bilan de quatre ans de travail, de négociations, de petits et grands combats pour l'emploi, pour les salaires, pour la santé et la sécurité au travail, ou tout simplement - mais c'est l'essentiel - pour le respect de la dignité des travailleurs.

Nous sommes confiants. Nous savons qu'ils ont bien travaillé. Le temps est venu pour eux de recevoir les «dividendes» de leur investissement en temps, en énergie, en dévouement. Les travailleurs qu'ils ont soutenus et défendus le leur rendront bien. Ils savent que leurs délégués FGTB ont fait de leur mieux.

Les élections sociales ne sont pas importantes que pour les relations sociales harmonieuses dans les entreprises. De leur résultat dépendra aussi notre poids face aux employeurs, qui, eux aussi, sont bien organisés, et qui sont de plus en plus «revendicatifs» et arrogants.

En dépend également notre poids face aux partis de droite qui soupèsent nos forces et surtout nos faiblesses pour savoir jusqu'où ils peuvent aller. Et ils essaient d'aller toujours plus loin. Sur l'indexation automatique des salaires par exemple malgré l'accord de Gouvernement qu'ils ont tous signé.

Un pont trop loin

A propos de l'index, nous leur disons très clairement : STOP ! On n'y touchera pas ! Nous ne le permettrons pas. Nous n'accepterons aucun tripotage, aucune manipulation, aucune des propositions de «réforme» qui sont avancées pour le déformer, l'affaiblir, le vider de sa substance. Car quelle que soit la méthode, y compris les formules à première vue plus «égalitaires», l'objectif est le même : réduire les salaires de la plupart et faire payer aux travailleurs les efforts de compétitivité que les entreprises ne font pas assez sur l'innovation ou sur la réduction des autres coûts de production, dont l'énergie trop chère, plus chère que chez nos voisins. Toucher à l'indexation automatique, c'est aller un pont trop loin. Ce pont nous le tiendrons ! Coûte que coûte...

On paye la crise des banques

Nous ne cesserons de répéter que le salaire n'est pas l'ennemi de l'emploi. Qu'au contraire, la consommation est le moteur principal de notre économie. Qu'il n'y aura de relance économique et de création d'emplois que si l'on préserve et améliore le pouvoir d'achat. Mais pour mener une véritable politique de relance - pas des mots sur le papier -, il faut investir, que ce soit dans les entreprises privées ou dans les entreprises publiques. Il va falloir trouver des moyens et mieux utiliser les deniers de l'Etat, c'est-à-dire l'argent de nos impôts.

Relance

Les pistes pour cette relance sont toutes tracées :

- il faut contrôler durablement les prix de l'énergie et des produits alimentaires, véritables causes de l'inflation.
- Il faut améliorer la compétitivité par l'innovation technologique. C'est là que les entreprises doivent investir pour améliorer leurs produits au lieu de toujours chercher à comprimer les coûts salariaux.
- Réinvestir dans les services publics au lieu de chercher à la démanteler et à les privatiser pour servir des intérêts privés au lieu de servir les gens.
- Il faut réorienter les 15 milliards et quelques de subsides et de cadeaux divers aux entreprises et les conditionner à la création d'emplois de qualité, pas des mini-jobs ou des emplois précaires.
- Il faut réformer la fiscalité pour alléger le coût du travail ; réduire la progressivité de l'impôt sur les revenus bas et moyens et l'augmenter sur les hauts revenus ; élargir l'assiette de l'impôt pour faire contribuer tous les autres revenus, dont ceux du capital trop peu taxés.
- Il faut enfin réorienter l'économie vers le développement durable et éco-solidaire. La transition vers un modèle de croissance durable (moins énergivore, moins émetteur de CO₂ et plus respectueux de l'environnement) nous oblige à adapter progressivement nos outils industriels. L'alliance emploi-environnement est un des créneaux à exploiter pour à la fois créer des emplois durables non délocalisables et redéployer l'économie sans détruire la planète.

C'est un programme qu'il va falloir exporter. Que l'Europe doit porter au lieu de relayer les attaques contre nos salaires. Elle veut nous faire payer la crise des banques et l'endettement qu'elles ont causé. Elle cherche à profiter de la crise pour faire passer son idéologie néolibérale. Cette Europe aussi doit changer.

C'est là notre message pour le 1^{er} Mai: nous ne sortirons de cette crise que par le haut. Seuls de bons salaires, des emplois de qualité et une revalorisation générale du pouvoir d'achat redonneront de l'élan à notre économie qui dépend pour l'essentiel de la consommation des ménages.

Anne Demelenne
Secrétaire générale

Rudy De Leeuw
Président

DOSSIER DÉTACHABLE



DOSSIER ÉLECTIONS SOCIALES

> SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Pourquoi voter pour un candidat FGTB



Des produits dangereux?

Votre délégué FGTB s'occupe de votre sécurité

Il s'agit d'ouvrir l'oeil avec toute une série de produits au travail. Les connaissez-vous? Êtes-vous au courant des risques qu'ils présentent?

Des mesures de prévention à adopter? Vous arrive-t-il d'avoir la peau sèche, des quintes de toux, des saignements de nez? Seriez-vous insuffisamment protégé contre l'un ou l'autre produit dangereux? L'employeur est tenu de veiller aux mesures de protection. Il doit vous informer des risques liés aux produits que vous utilisez ou avec lesquels vous êtes en contact. Il doit faire en sorte que vous les utilisez en toute sécurité, par le biais de formations, mais aussi de moyens de protection adéquats.

Le contrôle médical est également à la charge de l'employeur.

Reconnaître les risques

Symbole	Signification	Quels produits?
	Explosif, instable, mélange autoréactif Ce sont des liquides ou des solides capables d'exploser sous l'action d'un choc, d'un frottement, d'une flamme ou de chaleur.	Nitroglycerine, butane, propane mélangé avec l'air, TNT (trinitrotoluène)
	Gaz, liquide, solide inflammable. Mélange autoréactif, auto-échauffant. Inflammable au contact de l'eau	Acétone, éthanol, eau écarlate, Acétylène, éther diéthylique, insecticides en bombe.
	Comburant Gaz, liquide, solide	Acide nitrique à 70% et plus, peroxydes, oxydes de chrome VI, désherbants (chlorate de soude).
	Gaz sous pression liquéfié, dissout	
	Corrosif Substance ou mélange irritant pour la peau, les yeux	Acide chlorhydrique à 25 % et plus, acide phosphorique à plus de 25 %, eau de Javel concentrée, ammoniaque à plus de 10 %
	Toxique ou très toxique Produits qui, par inhalation, ingestion ou pénétration cutanée en petites quantités, entraînent la mort ou des effets aigus ou chroniques.	Méthanol, benzène, phénol, naphtaline, Phosphore blanc, sulfure d'hydrogène, cyanure d'hydrogène à plus de 7%.
	Nocif Produits qui, par inhalation, ingestion ou pénétration cutanée en petites quantités, entraînent la mort ou des effets aigus ou chroniques. Produits non corrosifs qui en cas de contact ou d'inhalation peuvent provoquer une irritation de la peau et des voies respiratoires, une inflammation des yeux..	Dichlorométhane, trichloréthylène, térbenthine, Bichromate de potassium, eau de Javel diluée, ammoniaque entre 5 et 10%.
	Dangereux pour l'environnement	Lindane (pesticide), tétrachlorure de carbone
	Dangereux pour la santé à long terme (cancers, lésions au foie, aux poumons, mutations génétiques, système nerveux)	Amiante



Des conditions de travail intenables?

Votre délégué FGTB intervient contre les nuisances physiques



Il n'est pas toujours agréable de travailler lorsqu'il fait trop froid, trop chaud, qu'il y a trop de poussière ou trop de bruit. Cela rend le travail plus difficile et, à la fin de la journée, vous rentrez chez vous avec des maux de tête ou des migraines, éreinté. Certains des maux observés peuvent s'aggraver si on n'agit pas et si l'employeur ne prend pas toutes les mesures afin de protéger les travailleurs.

Même si certaines formes de nuisances physiques telles que la chaleur dégagée par un four ou le bruit d'une machine semblent normales, l'employeur est obligé de protéger les travailleurs de toutes formes de nuisances (extracteurs de poussière, systèmes de ventilation, de refroidissement ou de chauffage).

Trop chaud? Trop froid?

Chaque travailleur doit en principe travailler dans la zone de confort entre 18 et 26°. Si son métier ne le lui permet pas, des mesures doivent donc être prises. En cas d'inconfort dû à la chaleur, les solutions sont des vêtements légers, la ventilation, l'isolation des surfaces rayonnant de la chaleur, l'aspiration de l'air chaud (humide) des machines et boire de l'eau fraîche (15°C).

En cas d'inconfort dû au froid, les mesures à prendre sont: des vêtements supplémentaires (comme des body-warmers), des équipements de protection individuelle, des chaussures, une protection de la tête, etc. Autres mesures possibles: isolation thermique du sol et des objets, périodes de repos en milieu plus chaud, boissons chaudes.



Des p

Votre déle

Travailler plus, plus vite, avec moins de travailleurs dans l'entreprise, c'est devenu une réalité pour bon nombre d'entre vous. Parvez-vous encore à préserver votre vie familiale? Êtes-vous assuré de pouvoir garder votre travail? Trouveriez-vous facilement un autre boulot? Il y a beaucoup de sources de stress. Personne n'est à l'abri.

L'employeur doit faire en sorte que l'ensemble du personnel se sente à l'aise dans l'entreprise. Cela signifie qu'il doit réfléchir à une politique de prévention du stress et, par ailleurs, s'attaquer aussi à la violence et au harcèlement au travail.

Les Belges s

Plus de la moitié des Belges souffrent de stress. Les Belges sont les plus stressés d'Europe. Un Belge sur deux

Pas moins de 54% des Belges souffrent de stress. Nos compatriotes sont de tous les pays, quant à eux, sont les moins stressés.

Ces résultats sont alarmants. Pas moins de 54% des Belges souffrent de stress. Nos compatriotes sont de tous les pays, quant à eux, sont les moins stressés.



Une bonne signalisation pour éviter tout accident

Votre délégué FGTB y va de son plein gré

Une entreprise en pleine activité, sans signalisation d'avertissement («attention», «accès interdit»,...). Une bonne signalisation est essentielle. Les produits doivent être clairement visibles. Cela doit aussi être le cas pour les premiers soins. Sans compter qu'il faut des installations sanitaires.

L'employeur doit veiller à une bonne signalisation dans l'entreprise. C'est indispensable pour éviter tout accident, en particulier les accidents exceptionnels ou de nouveaux chantiers sans barrière et panneau d'avertissement.

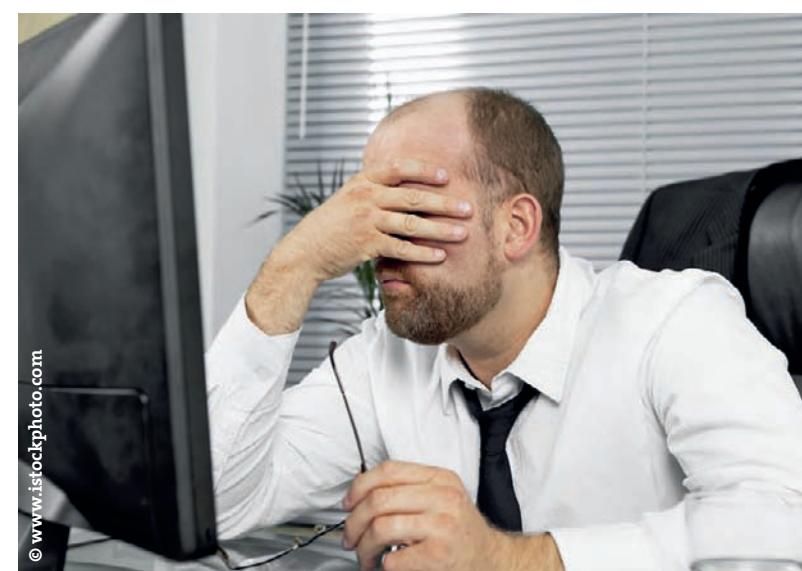
Toujours les mêmes gestes et les mêmes efforts douloureux?

Votre délégué FGTB cherche des solutions pour vous soulager



Problèmes de stress?

Délégué FGTB est là pour vous aider



Souffrent du stress

tre de stress au travail. Les habitants de notre petit pays sont de ce fait sur cinq se dit même proche du burn-out.

souffrent de stress au travail, la moyenne européenne étant de 'seulement' 37%. Nous sommes plus stressés que leurs collègues européens. Nos voisins du sud sont également plus stressés que nous. En effet, 32% seulement des Néerlandais affirment souffrir de stress au travail.

moins de 19% des Belges se déclarent en permanence trop stressés et 35% des Belges se sentent un peu mieux et ne puisent pas dans le temps.

Source: enquête Stepstone, 2011

Porter de lourdes charges, s'étirer et se pencher, tirer ou pousser, ce n'est pas un problème pour vous, vous savez encaisser. Mais un jour, cela devient douloureux, vous n'arrivez plus à répéter les mêmes mouvements à longueur de journée. Vous commencez à souffrir de tendinites, de douleurs à la nuque et aux épaules (troubles musculo-squelettiques).

L'employeur doit y prêter attention avant que cela ne se produise. Il peut chercher des outils techniques permettant d'alléger quelque peu ces manipulations ou offrir un travail plus diversifié. Il doit en tout cas prendre en charge le contrôle médical. C'est de cette manière que de nombreuses maladies peuvent être évitées.

Les symptômes les plus fréquents des TMS sont les inflammations des muscles et tendons, les maux de dos, les affections des membres supérieurs et les tremblements.

Et ces affections liées au travail sont de plus en plus courantes.

Les causes principales sont liées aux conditions de travail et aux modes de production.

Cela peut être:

- Le déplacement de charges lourdes
- Les vibrations mécaniques
- une cadence de travail qui ne permet pas une récupération suffisante entre les mouvements
- l'élimination des temps morts du processus de production
- la répétition continue des mouvements
- la concentration de la force sur de petites parties de l'organisme, comme la main ou le poignet
- l'adoption de postures fixes ou contraintes.



Le bon équipement?

Votre délégué FGTB fait le nécessaire pour vous protéger de façon adaptée



© www.istockphoto.com

Vous prenez toujours vos précautions au travail. Parfois, il suffit d'un tablier pour ne pas se salir. Mais lorsqu'il s'agit de risques plus grands, peut-être avez-vous besoin d'un casque, de gants ou d'un masque?

Ce dont vous avez besoin, c'est du matériel adapté et de qualité. Des équipements de protection individuelle sont disponibles partout. L'employeur doit mettre gratuitement à la disposition des travailleurs des protections adéquates, des vêtements à la bonne taille et des équipements en fonction de la dangerosité du travail. Il doit aussi informer les travailleurs de l'utilité des équipements de protection.



Emploi temporaire, emploi sûr?

Votre délégué FGTB veille au grain

Travailleurs intérimaires, étudiants jobistes, travailleurs d'entreprises de nettoyage ou de jardinage, beaucoup de personnes ne travaillent que temporairement dans une entreprise. Et ce sont souvent des jeunes, ce qui fait augmenter les risques, car ces travailleurs sont généralement moins, voire pas du tout, familiarisés avec les consignes de sécurité.

C'est tout simplement inacceptable.

L'employeur doit être attentif à la sécurité de ces travailleurs temporaires. Eux aussi, ils doivent connaître les consignes qui sont d'application. Les travailleurs intérimaires doivent bénéficier d'un accueil, tout comme les travailleurs «fixes». En outre, il faut veiller à ce que les sous-traitants garantissent une bonne protection de leurs travailleurs.

Signalement tout accident?

veille

ela demande pas mal de panneaux "accès interdit", "port du casque obligatoire", en effet, d'une importance capitale. Les étiquettes et les sorties de secours bien marquées, pour les extincteurs et les armoires de sécurité, pour marquer le chemin de la cantine et

ignalisation et à une bonne information pour travailler de manière efficace, particulier quand on entame des travaux majeurs. (On ne fait pas un trou dans le sol, mais



Vous êtes perdu dans l'entreprise?

Votre délégué FGTB est là pour vous assurer accueil et formation de qualité, dès votre arrivée

Lorsque vous arrivez dans une entreprise, vous devez être guidé et accueilli comme il se doit. Et si quelque chose change dans l'entreprise, il faut que vous en soyez informés. C'est à cela que sert la formation. Les nouveaux travailleurs doivent bénéficier d'un accueil pour exécuter correctement leur tâche, pour apprendre les règles et habitudes et, surtout, pour pouvoir travailler en toute sécurité. A chaque fois que de nouvelles machines ou de nouveaux systèmes sont introduits, il faut en expliquer le fonctionnement sans courir le moindre risque. C'est à l'employeur d'y veiller en priorité, en libérant du temps et du personnel à cet effet. Trop souvent, on ne fait que remettre ces moments pour faire passer le travail avant et, en fin de compte, rien n'est fait.

Il sera bientôt temps d'élire vos représentants au Comité pour la Prévention et la Protection au Travail (CPPT). Ce sont eux qui veilleront à toutes ces priorités.

Pas de doute dans l'esprit des candidats FGTB: leurs collègues doivent pouvoir travailler en toute sécurité et en bonne santé.

Vous aussi considérez que toutes ces thématiques doivent être prioritaires au sein de l'entreprise?

Votez liste 3 pour un candidat FGTB. Il y accorde de l'importance, vous pouvez compter sur lui.

DOSSIER ÉLECTIONS SOCIALES

28 avril: journée mondiale pour la sécurité et la santé au travail

Saviez-vous que:

- en 2010, pas moins de 150.944 travailleurs ont été victimes d'un accident du travail? Une augmentation (+3,7%) par rapport à 2009!
- au total, 138 accidents mortels du travail ont été à déplorer?
- 13.145 travailleurs sont en incapacité de travail permanente à la suite d'un accident du travail?
- l'augmentation du nombre d'accidents a été plus grande chez les femmes?
- les jeunes travailleurs surtout sont victimes d'un accident du travail?
- un intérimaire a deux fois plus de risques d'avoir un accident qu'un travailleur normal?

Pour votre délégué FGTB, il est inacceptable que le travail fasse un tel lot de victimes. C'est pourquoi, plus de sécurité au travail est une priorité absolue pour votre délégué dans le cadre des prochaines élections sociales.



Dans la période du 7 au 20 mai 2012 vous serez appelés à élire ou réélire vos représentants:

- au Comité pour la prévention et la protection au travail (CPPT) dans les entreprises de plus de 50 travailleurs;
- au Conseil d'entreprise (CE) dans les entreprises de plus de 100 travailleurs.

1.600.000 travailleurs de plus de 6.500 entreprises, dont vous, pourront participer au scrutin. Tous les travailleurs (qu'ils soient belges ou étrangers, syndiqués ou non), occupés depuis au moins trois mois dans l'entreprise, peuvent voter.

Pourquoi voter?

Les élections sociales sont le moment par excellence de la démocratie sociale et économique dans l'entreprise. Vous allez pouvoir faire entendre votre voix et élire les collègues qui vous représenteront pendant quatre ans auprès de l'employeur.

Les organes où siégeront vos élus peuvent agir pour:

- améliorer vos conditions de travail
- veiller à votre santé et à votre sécurité au travail
- vous informer sur la situation économique de votre entreprise
- améliorer la formation prévue au sein de l'entreprise

Tout comme aux élections politiques, plusieurs listes (des différentes organisations syndicales) se présentent. Et par liste, il y a plusieurs «collèges électoraux»: ouvriers, employés, jeunes et cadres.

Chaque voix donnera un poids plus important à vos délégués. Poids qui compte quand ils se retrouvent face à la direction! Poids qui compte pour faire entendre clairement la voix de votre organisation syndicale!

Comment voter valablement pour la FGTB?

Le jour des élections, vous allez dans votre entreprise au bureau de vote indiqué sur votre lettre de convocation. Vous y recevrez un ou plusieurs bulletins de vote.

La troisième liste sur le bulletin de vote est celle des candidats FGTB. La liste de la FGTB porte en effet le n° 3.

Vous pouvez voter de deux façons :

- noircir la case en tête de liste, c'est un vote en tête de liste pour la FGTB

Liste n° 3 FGTB

VILLET, Carine	(F)	<input checked="" type="radio"/>
DURAND, Jean	(H)	<input checked="" type="radio"/>
ERDEM, Ayla	(F)	<input checked="" type="radio"/>

- ou noircir les cases à côté du nom ou des noms des candidats FGTB qui ont votre préférence.

Liste n° 3 FGTB

VILLET, Carine	(F)	<input checked="" type="radio"/>
DURAND, Jean	(H)	<input type="radio"/>
ERDEM, Ayla	(F)	<input checked="" type="radio"/>

Attention : ne pas noircir plus de cases qu'il n'y a de mandats effectifs à pourvoir! Le nombre de mandats effectifs est indiqué sur votre bulletin de vote.

Vous vous êtes trompé? Votre bulletin de vote est endommagé? N'hésitez pas à en demander un nouveau! Il ne peut pas y avoir de ratures sur le bulletin de vote, sinon il sera considéré comme non valable.

Vous ne pouvez pas voter pour des candidats appartenant à des listes différentes. Donc, votez uniquement pour la FGTB, liste n° 3.

La Charte des délégué-e-s

Si nous sommes élu-e-s dans notre entreprise, nous, candidat-e-s FGTB, nous engageons à:

Exiger et maintenir des emplois de qualité:

pas de contrats à durée déterminée, de temps partiels subis, d'intérim, de boulot à 1.000 euros pour nos jeunes; mais des investissements en R&D, dans l'innovation et dans la formation des travailleurs pour le maintien et l'accès à l'emploi pour tous.

Défendre le pouvoir d'achat des travailleuses et des travailleurs

pas en remettant en cause l'index et en prônant la modération salariale sur fond d'austérité; mais en négociant des augmentations, en particulier du salaire minimum, et en conditionnant toute aide publique au maintien et à la création d'emplois.

Contribuer à un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie privée et, ainsi, réduire l'écart salarial entre hommes et femmes

pas en proposant des temps partiels mais en donnant de réelles opportunités d'emploi et de carrières à temps plein aux femmes; en aménageant le temps de travail, en renforçant l'offre d'accueil (enfants, aînés, enfants malades) et en optant pour une mobilité plus intelligente, y compris en terme de respect de l'environnement.

Protéger la santé, combattre le stress et assurer au mieux la sécurité des travailleurs

pas en renforçant l'instabilité de l'emploi, qui augmente le stress, avec les conséquences que cela peut avoir sur la santé; mais en menant une politique efficace d'information, de prévention, y compris en matière de fin de carrière.

Faire rimer syndicat avec climat

pas dans une position de frilosité face à ce nouveau défi que représentent les filières d'avenir; mais en faisant des changements climatiques une opportunité économique (l'efficacité énergétique est un facteur de compétitivité), sociale (par la création d'emplois de qualité) et environnementale (pour une meilleure qualité de la vie dans -et hors- l'entreprise).



Votez 3! Ensemble on est plus forts avec la FGTB

Ensemble on est plus forts, un slogan particulièrement de circonsistance en cette période d'élections sociales. En votant pour la FGTB, vous votez pour la force de la solidarité.
Trois candidats de la Centrale Générale de la FGTB nous en disent plus.

«Coopération? Chez nous, il faut le voir pour le croire»

Avec Serge Grandfils, Sapin pour les amis, et Benoît Bonaventure, c'est dans la région verviétoise que nous atterrissions et donc dans les cantons de l'Est. La Belgique germanophone. La coopération pour les élections sociales y a été particulièrement grande.

Serge Grandfils: Dans notre région, une fantastique coopération s'est créée. Nous voulons renforcer notre présence en Belgique germanophone et pour cela, nous nous sommes serré les coudes. La collaboration interprofessionnelle mais aussi l'étroite coopération entre les camarades des cantons de l'Est et de la région francophone de Verviers. Il faut le voir pour le

croire. Nous avons réalisé un clip vidéo avec les jeunes. Une campagne d'affichage en français et en allemand a également été réalisée avec le message très clair «Ton avenir, c'est ta voix», «Deine Stimme ist deine Zukunft». Nous avons également organisé une grande soirée commune d'élections à Verviers.

Pourquoi autant d'efforts?

Serge: C'est nécessaire pour percer dans la communauté germanophone. De très nombreux travailleurs n'y sont pas encore syndiqués, et il faut le dire, la FGTB y est sous-représentée. Grâce à notre approche commune, je suis convaincu qu'il va y avoir des changements.

Vos espérances ne sont-elles pas trop grandes?

Serge: Certainement pas. Jugez plutôt, je suis délégué dans l'entreprise de chimie NMC, une entreprise familiale de 500 travailleurs à Raeren, en Belgique germanophone donc. Nous y sommes actifs avec la FGTB depuis 4 ans. Lorsque nous avons commencé, nous avions 27 affiliés. Aujourd'hui, nous en avons 117. Cela prouve que nous pouvons fortement nous développer. Mais naturellement, nous avons également beaucoup travaillé.

Et vous Benoît, vous travaillez aussi à Verviers?

Benoît Bonaventure: Tout près, à



En discussion lors de la journée des candidats de la FGTB. A gauche, Benoît Bonaventure et à droite, Serge Grandfils.

Battice, chez B Fibreglass, un fabricant de verre. Nous y menons une campagne pour les élections sociales articulée autour de trois points: l'amélioration du pouvoir d'achat, de la sécurité et du bien-être au travail et aussi le renforcement et l'amélioration de la communication avec les travailleurs. Nous sommes très vigilants au niveau de la sécurité. Particulièrement pour les collègues qui sont en contact avec des fibres de verre, vu le risque de silicose.

Pourquoi une attention particulière pour la communication?

Benoît: Ecouter et informer, c'est par là que tout commence. Avec une meilleure communication,

vous contribuez à plus de solidarité et nous en avons réellement besoin. Il y a quatre ans de cela, une restructuration nous est tombée dessus. 38 personnes devaient partir. Les travailleurs s'y sont opposés de manière solidaire et en fin de compte, il n'y a pas eu de licenciement. Au contraire, 45 nouveaux postes de travail ont été créés. Des contrats à durée déterminée car nous refusons l'intérim, nous voulons que les gens aient plus de sécurité.

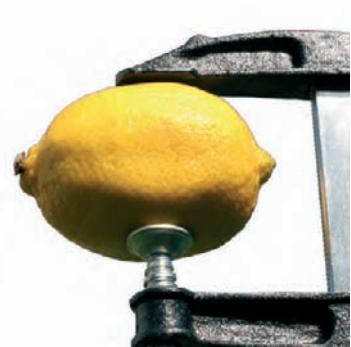
Nous espérons que les élections sociales nous permettront de continuer dans cette voie. Nous ferons en tout cas de notre mieux.



**ÉLECTIONS SOCIALES
DES MOUVEMENTS RÉPÉTITIFS QUI FONT SOUFFRIR?**



**ÉLECTIONS SOCIALES
SIGNALISATION CLAIRE?**



«Notre force, c'est notre travail d'équipe» nous dit Piet Peeters d'AGC Glass à Mol. En bas à droite sur la Photo, avec la casquette.

obtenu que les collègues concernés soient autant que possible reclas-sés dans les autres divisions. Nous avons en outre conclu un accord strict en matière d'intérim. Chaque mission doit obtenir notre accord, nous voulons donner la priorité aux contrats fixes et à durée détermi-née. Attention, nous ne sommes pas contre les intérimaires! Au contraire, nous les défendons afin qu'ils obtiennent au minimum un contrat d'une semaine. Les contrats journaliers sont inacceptables. Et après un an, ils doivent recevoir un contrat à durée déterminée.

Piet: Nous utilisons surtout des affiches sur lesquelles nous rappelons le travail accompli. Mais le plus important est et reste le bouche à oreille. Les gadgets ne font certainement pas la diffé-rence, les travailleurs le savent très bien. La véritable campagne, c'est le lendemain des élections qu'elle commence, avec tout ce que vous faites pour vos collègues. Nous avons travaillé dur et nous espérons que les élections sociales conforteront notre position. Si nous faisons mieux, c'est bien, mais l'essentiel, c'est de pouvoir continuer notre travail comme nous le faisons actuellement.

Quels sont les points forts de la campagne FGTB pour les élections sociales? C'est la question que nous avons posée à Piet Peeters, délégué chez le fabricant de verre AGC Glass à Mol. Piet est délégué au CPPT depuis 25 ans.

Piet Peeters: Notre force? C'est notre travail d'équipe, avec 12 militantes actifs. Chacun a ses qualités et nous les utilisons, avec une bonne répartition des tâches. Et ça marche vu que nous disposons aujourd'hui de la moitié des mandats syndicaux. C'était loin d'être le cas avant, nous venons de loin.

La santé et la sécurité sont-elles des priorités?

Piet: Cela va de soi. Nous travaillons beaucoup sur ce sujet. Le point de départ chez nous, c'est que la sécurité prévaut sur la production. Et notre direction nous suit dans cette voie. Nous travaillons sous le mot d'ordre: «Pas de production sans sécurité».

Des changements et des améliorations sont-ils intervenus au cours

des dernières années?

Piet: Beaucoup de choses se sont passées. Nous sommes constam-ment à la recherche des meilleurs équipements de protection individuelle. Le réfectoire et la salle de pause ont été rénovés. Cela rend le travail plus agréable, ça je peux vous le garantir.

Fin de l'année passée on a parlé de vous en raison d'actions.

Piet: Oui, dans le cadre de la né-gociation du nouvel accord social pour l'entreprise. Avec la FGTB, nous avons véritablement pris les rênes. Une grève de 24 heures a eu lieu, celle-ci s'est d'ailleurs étendue à tous les sièges d'AGC. La solidarité entre les travailleurs a été tellement forte qu'après cette journée, nous avons immédiatement obtenu des résultats. Des primes pour un montant de 335 euros, une augmentation de la prime d'ancienneté de 50 euros et pour la première fois, l'introduction d'un jour d'ancienneté après 25 années de service.

Il y a eu récemment plusieurs restructurations dans le secteur du verre. Quelle est la situation chez vous?

Piet: Pour l'heure, nous sommes épargnés chez AGC Mol. Seule la division verre automobile éprouve de grandes difficultés. Nous avons

Comment menez-vous votre campagne pour les élections sociales?

> POINT DE VUE

Élections sociales: Le rouge est à la mode!

Ce printemps, le rouge est «tendance». Les grands rassemblements populaires français de la gauche de gauche ont remis nos couleurs dans le vent. Les enjeux des élections présidentielles nous concernent directement. Avec un bulletin de vote, les Français avaient (et ont peut-être encore) le pouvoir de faire bouger l'Europe, ce cadre de plus en plus pesant, de plus en plus autoritaire, de plus en plus fou... Avec l'instrumentalisation de l'idée européenne par la droite, les gouvernements se préparent à imposer aux peuples de l'Union un carcan asphyxiant: le «six pack», fruit du Traité de Lisbonne, va corser les budget nationaux, réduire la voilure des services publics, contraindre les politiques salariales et tuer dans l'oeuf la relance indispensable. Le vieux continent est promis à une récession dont personne ne peut prévoir la sortie. Qui a demandé notre avis sur le sujet? C'est tout simplement inacceptable!

Chez nous, les élections sociales qui se profilent sont une même occasion pour les travailleurs dans les entreprises d'ouvrir ce débat et d'adresser, dans les urnes, un message clair aux employeurs comme aux responsables politiques.

L'oligarchie française commence à s'inquiéter sérieusement du réveil des masses populaires et des risques de contagion culturelle du programme du Front de gauche. Elle a lâché ses «chiens de garde» dans la dernière ligne droite avant le premier tour. A nous, ici, là où nous militons et où nous vivons de faire vivre un même élan, une même détermination et de mêmes espoirs. Que la peur change de camp! Pour nous, volontiers insultés et traités de «terroristes» par le patronat wallon, le scrutin s'annonce déjà sous de bons augures. En effet, même aux endroits où l'évolution du tissu économique a réduit le nombre de mandats à pourvoir, la MWB présentera plus de candidats qu'il y a quatre ans!

C'est un signe. Et déjà un signal fort...

Les projets portés par la FGTB, souvent décriés, font naître des engagements. Il est réjouissant de constater qu'il n'y a pas pénurie de camarades prêts à s'engager dans la défense de leurs collègues et la transformation de la société toute entière.

Il s'agit là déjà d'un renforcement de notre rapport de force.

Nous en avons besoin. Pour résister à une offensive sans précédent, dure et violente, de toutes les composantes de la droite la plus réactionnaire, politique, économique, académique, médiatique... Son objectif, elle ne le cache pas, c'est la ruine du modèle social construit dans la résistance au nazisme et instruit des enseignements tirés de la «crise de 1929». Il faudrait détruire cette organisation sociale fondée sur une sécu développée, des services publics forts, une fiscalité progressive et des éléments importants d'une démocratie économique et sociale dont les élections sociales sont une des expressions. «Comment peut-il manquer aujourd'hui de l'argent pour maintenir et prolonger ces conquêtes sociales, alors que la production de richesses a considérablement augmenté depuis la Libération, période où l'Europe était ruinée?» interrogeaient en mars 2004 une série de résistants survivants, au rang desquels le lumineux Raymond Aubrac dont on vient tristement d'apprendre la disparition.

Cet héritage est un patrimoine collectif et représente des avancées civilisatrices. Nous devons le défendre et le protéger!

C'est le moment de rappeler que l'indexation automatique des salaires et des allocations sociales était contenue dans le Pacte social de 1944. Un texte négocié sous l'occupation!

Le patronat, les partis libéraux et chrétien flamand, une presse «aux ordres», entendent aujourd'hui «brisier ce tabou», «ouvrir le débat». Ils organisent ainsi la mise sous pression de négociations programmées en juin sur la relance (ou la «compétitivité des entreprises»), en septembre sur la liaison des allocations sociales au bien-être, à l'automne sur un nouvel accord interprofessionnel... Sans parler des travaux budgétaires de fin d'année.

Si «on» nous cherche, les occasions de nous trouver ne vont pas manquer.

Pas question pour nous de continuer à payer pour les erreurs et les fautes du système financier. Nous n'allons pas plus accepter qu'on spécule sur notre appauvrissement. C'est au tour des riches de passer à la caisse. Comment? Par la globalisation des revenus dans le calcul de l'impôt sur les personnes physiques, par la restauration des tranches d'imposition supérieures effacées par Reynders, par un relèvement substantiel du salaire minimum interprofessionnel. Toucher à l'index, c'est rajouter à l'austérité de l'austérité et de la misère.

Et cela au moment où Bruxelles et la Wallonie se préparent à passer un sale quart d'heure. Le Conseil supérieur des finances vient en effet de recommander le retour à l'équilibre d'ici 2014 de toutes les entités fédérées du pays. Comme la Flandre dégage déjà des excédents, cela signifie que l'essentiel de l'effort porterait sur les régions les plus pauvres!

Dans ce climat tendu et dans la perspective de nouvelles mobilisations, l'accroissement du nombre de nos militants prêts à s'engager dans la bagarre est une bonne nouvelle. C'est déjà la promesse que nous ne sommes pas prêts à baisser le pavillon. Rouge!

Nico Cué
Secrétaire Général
MWB-FGTB



Carte blanche

<http://www.metallos.be>

Arcelor Mittal Ringmill: quand on est leader, on n'abandonne pas une course!

Vous voulez un exemple de société filiale de la sidérurgie qui a réussi à percer dans des niches ultra spécifiques? Voici Ringmill, division d'ArcelorMittal! Située à Seraing et employant quelque 120 personnes, Ringmill focalise ses activités sur la production de couronnes par laminage circulaire destinées au secteur éolien (60%), génie civil (30 %), matériel roulant (10%). La force de l'entreprise? Une main-d'œuvre de qualité et des produits sans concurrence nulle part dans le groupe! Un développement tellement prometteur que jusqu'il y a peu, on parlait de nouveaux investissements comme d'une certitude. On envisageait même un deuxième ArcelorMittal Ringmill tellement le marché s'annonçait prometteur ...

La crise est passée et l'impossible s'est produit: les chiffres sont dans le rouge! Parce que les coûts de l'énergie n'ont cessé de grimper, parce que les prix des matières premières ont suivi cette augmentation, parce que quelques projets de parcs éoliens tardent à être mis à exécution, ... mais également parce que le groupe a manqué de **vision stratégique et a fait (et continue à faire) la sourde oreille lorsque nous lui réclam(i)ons des investissements permettant de consolider notre croissance.**

Il manque peu, il manque très peu pour revenir aux jours meilleurs. Il manque simplement la **volonté de finaliser ce qui a été commencé.**

- Installer un des fours additionnels déjà en possession de l'entreprise et qui ne demande plus qu'à être montés;
- Mettre à jour l'électronique de la presse indispensable à tous nos fabriquas;
- ... et quelques aménagements moins spectaculaires mais facilitant grandement la production au quotidien

A l'échelle du groupe, ces quelques investissements qui nous font défaut sont des cacahuètes mais nous repositionneraient immédiatement en place de leader incontesté! Or, plutôt que d'investir, et

suivant la même ligne de conduite qu'il s'est tracée pour la sidérurgie, Mittal ne voit pas d'autre solution à ses problèmes que de saigner les travailleurs et ne parle que de réduction de coûts lorsque nous lui parlons d'investissements qui restent pourtant pelliculaires.

Nous continuerons à nous battre, Camarades! Nous continuerons à défendre notre dossier, celui de vos emplois, auprès du groupe, de la Région Wallonne ou d'autres groupes si nous ne sommes pas entendus.

**Avec la FGTB,
se résigner ou se taire, JAMAIS!**

La délégation MWB-FGTB



Billet d'humeur

<http://www.metallos.be>



Et ils voudraient toucher à notre index!

Les actionnaires des entreprises belges cotées en bourse vont se partager près de 8 milliards € de dividendes dans quelques semaines. Sans compter les salaires des patrons de ces sociétés, qui ne connaissent pas vraiment la crise... 104% d'augmentation en 2011 pour le patron de Nyrstar (producteur de Zinc)...

Augmentation plus modeste pour Albert Frère et pour le patron d'UCB... seulement 8%... mais pour un salaire qui atteint tout de même 4 millions € par tête de pipe!

Diminution pour le patron de GDF/SUEZ: -7%... pour un salaire en 2011 de 3 millions €... et le pauvre Mariani, qui a si bien géré Dexia, se prend une dérouillée de 33% : ses revenus passent de 1.8 millions € à 1.2 millions.

Pendant ce temps, l'accord interprofessionnel prévoyait royalement une augmentation de 0.3% pour les travailleurs en 2012. Cela représente deux pains par mois d'augmentation pour un salaire de 2.000€. Deux pains!

Hors index s'écrivent avec force les

patrons! 3% en 2011... Et oui messieurs les patrons, les politiques libérales que vous défendez contribuent à faire grimper les prix. C'est votre fameuse loi du marché. On change?

L'index ne contribue même pas à répercuter ces augmentations!

Entre 2009 et 2011, le coût du litre du diesel a augmenté de 40% en Belgique. Et cela n'est plus repris dans l'index depuis que la droite a exclu les carburants de son calcul dans les années 90. 40% qui font très mal aux travailleurs. Pas aux actionnaires ni aux patrons!

Mestralet, patron de GDF/SUEZ et ses 3 millions € de revenus annuels sait par ailleurs fort bien que le coût de l'électricité en Belgique est 60% plus élevé que chez nos voisins français ⁽¹⁾. Les 4 milliards de bénéfices réalisés par GDF en 2011 en attestent fort bien. Il sait aussi que le coût du gaz en Belgique est 60% plus élevé qu'en Angleterre ⁽²⁾... Et ce ne sont que quelques exemples parmi tant d'autres qui font partie des réalités des travailleurs, que ces bourgeois ne peuvent évidemment pas comprendre!

Alors ils nous parlent de sauts d'index. On a déjà donné. Trois sauts consécutifs dans les années 80, qui n'ont pas créé un seul emploi mais qui ont creusé en 30 ans un écart de 10 points entre ce qui devait revenir aux travailleurs et ce qui retournait dans la poche des actionnaires. Une accumulation de capital énorme, qui a favorisé la spéculation et qui nous a menés dans ce gouffre.

Et ce sont ceux-là qui voudraient toucher à notre index?



Jean-François Tamellini

(1) et (2) source Test-Achats

Amélioration du pouvoir d'achat chez Grandeco-Tielt



Depuis le 4^e trimestre de 2011, les travailleurs de Grandeco, une entreprise textile située à Tielt, peuvent prétendre aux avantages offerts par la CCT n°90.

En effet, cette convention collective de travail permet, moyennant dispositions convenues au niveau de l'entreprise entre les syndicats et l'employeur et la réalisation de certains objectifs, d'octroyer un avantage fiscal aux travailleurs.

Grandeco est une entreprise spécialisée dans la fabrication de papier peint, allant des rouleaux de papier classiques aux rouleaux en vinyle très tendance. Grandeco occupe environ 200 travailleurs à Tielt, mais dispose également d'une filiale en France.

Il y a deux ans environ, la direction cherchait des solutions pour organiser la production plus efficacement. Elle voulait produire moins de déchets et augmenter le rendement et la qualité.

Il fallait aussi adapter l'organisation du travail.

Par ligne de production, on a formé des équipes et chaque maillon devait exécuter une tâche spécifique mais devait également assumer une partie de la responsabilité du produit final. Initialement, «l'expérience» a été mise à l'essai dans une seule ligne. L'objectif de la direction était d'implémenter, après évaluation, cette méthode dans les autres lignes de production aussi.

Dès les débuts de cette nouvelle méthode de travail, les délégués de la FGTB étaient partie demanderesse pour être impliqués dans le plan par étapes et son évaluation. Surtout la réduction de l'effectif du personnel par ligne provoquait de l'inquiétude et donnait lieu à des questions critiques sur la charge du travail.

La direction argumentait qu'il s'agissait d'une expérience et qu'elle allait en discuter en détail avec les représentants des travailleurs après l'évaluation positive.

Or, les délégués de la FGTB constataient sur le terrain qu'il y avait une augmentation de la production. Ce qui fut initialement nié par la direction de Grandeco.

La FGTB a pris l'initiative et a demandé une étude sur la charge du travail accrue.

Nous trouvons que les nouvelles méthodes de travail ne peuvent pas provoquer une surcharge des travailleurs.

Cela augmente le stress et fait accroître le risque des accidents du travail.

Les techniciens des syndicats ont analysé cette étude en détail et ils nous ont rassurés:

il n'y avait pas de surcharge, il restait encore une certaine marge.

Nos délégués n'ont pas abandonné la discussion sur la productivité accrue pour autant. La direction refusait, au cours des contacts formels et informels, de discuter de l'application de la convention textile concernant la productivité accrue. Ce n'est qu'au moment où nous avons menacé de soumettre l'affaire au bureau de conciliation de la Commission paritaire de l'Industrie textile que la direction a baissé le ton.

Contre toute attente, la direction a proposé de payer, sur base de la CCT n°90, la part à laquelle les travailleurs ont droit en cas d'augmentation de la productivité. Cette CCT permet d'octroyer un avantage financier sous certaines conditions, plus particulièrement la réalisation d'un objectif bien défini dans un accord d'entreprise. Les avantages financiers qui sont octroyés sont non-récurrents. Autrement dit, il ne s'agit pas d'un droit acquis. L'avantage peut seulement être attribué à condition que les objectifs définis soient réalisés. Grandeco a pour objectif de limiter les déchets et les produits de 2^e choix.

La première CCT a été conclue pour le 4^e trimestre 2011 et a été suivie par une CCT pour l'année 2012 entière, avec des évaluations intermédiaires par trimestre.

La CCT est un fait et les premiers résultats sont déjà connus.

Au 4^e trimestre, un bonus de 62 euros nets a été réalisé. Au 1^{er} trimestre 2012, ce bonus s'élevait à 22 euros nets seulement. Ces montants relativement modestes s'expliquent par le fait que l'organisation du travail, et plus particulièrement le contrôle de qualité, n'est pas encore parfaite. La direction a admis qu'il faudra encore travailler sur ce point et a promis de faire les démarches nécessaires. Une fois que l'organisation du travail est mise au point, le bonus sera également plus important. Le bonus maximum par trimestre est de 125 euros, soit 600 euros par an.

Grâce à la détermination de nos délégués de la FGTB, nous avons réussi à réaliser une augmentation supplémentaire du pouvoir d'achat sans que les travailleurs ne doivent fournir plus d'efforts.

Pour les travailleurs et les employeurs, c'est une situation où tout le monde est gagnant: un petit supplément pour les travailleurs et un processus de production plus efficace pour l'employeur.

En temps de crise, chaque euro d'augmentation du pouvoir d'achat en plus est important pour les travailleurs.

La FGTB-Textile, Vêtement et Diamant souhaite à tous ses affiliés et leurs familles une bonne et combative fête du 1^{er} mai!



Vêtement: la franchise de l'assurance hospitalisation supprimée!

Dans le secteur du vêtement, une assurance hospitalisation sectorielle a été conclue le 1^{er} juillet 2003 pour tous les ouvriers occupés dans le secteur du vêtement et de la confection (CP 109).

Dans le passé, il y avait une franchise de 74,37 euros par année par assuré en cas d'hospitalisation. A partir du 1^{er} janvier 2012, il ne faut plus payer de franchise si vous êtes hospitalisé. Tous les frais d'une hospitalisation qui ne sont pas remboursés par l'assurance maladie légale sont, à partir du 1^{er} janvier 2012, remboursés par l'assurance hospitalisation sectorielle.

Si vous souhaitez de plus amples informations ou davantage de détails sur cette assurance hospitalisation sectorielle, n'hésitez pas à contacter votre secrétaire professionnel de la FGTB ou consultez le site du Fonds social et de garantie de l'habillement: www.swfkleding.be (cliquez ensuite sur «Français»).

Diamant: vacances 2012 – extrait de compte

Tous les ouvriers du diamant reçoivent, pour le 15 juin 2012 au plus tard, l'extrait reprenant le calcul détaillé du pécule de vacances auquel ils ont droit. Ce pécule sera payé pour le 12 juillet 2012.

Si vous constatez, pour le 20 juin 2012, que vous n'avez pas encore reçu d'extrait ou que vous remarquez que l'extrait comprend des erreurs au niveau des données, contactez immédiatement la FGTB-Textile, Vêtement et Diamant (03/226.00.26 - f.vermeyen@telenet.be - abvvtkd.antwerpen@skynet.be). De même si vous n'avez toujours pas reçu votre pécule de vacances pour le 12 juillet 2012.

Textile: paiement du pécule de vacances légal 2012

Comme chaque année, Vacantex paie le pécule de vacances légal en 2012. Les entreprises textiles sont réparties en divers groupes de paiement à cette fin. Vous trouverez, sur notre site Internet www.fgtbtvd.be, la liste des firmes par numéro de Vacantex et par date de paiement. Ainsi, vous pourrez facilement retrouver la date à laquelle votre pécule de vacances légal sera versé sur votre compte.

Veuillez trouver ci-après, à titre d'information, les dates de paiement:

Virements	
1 ^{er} paiement	Mardi 22 mai 2012
2 ^e paiement	Jeudi 7 juin 2012
3 ^e paiement	Mardi 19 juin 2012
Virements vers l'étranger	
1 ^{er} paiement	Mardi 22 mai 2012
2 ^e paiement	Jeudi 7 juin 2012
3 ^e paiement	Mardi 19 juin 2012

Côte d'Or: la lutte des travailleurs et la détermination de la FGTB ont payé!

Le 20 juin 2011, la direction de Kraft Foods Halle annonçait un licenciement collectif de 99 travailleurs - 76 ouvriers et 23 employés.

Cette annonce signifiait la fin des lignes de production Mignonettes, Bouchées et Chokotoff. L'intention de la Direction était de transférer la production de ces 3 produits phare vers des usines en Pologne, Lituanie et Slovaquie.

Immédiatement après cette annonce, les travailleurs sont partis en grève générale pendant une semaine. La tradition d'un syndicalisme de combat initié par une FGTB majoritaire a fait parler d'elle!

Diverses actions ont été menées pour mobiliser l'opinion publique et une action de distribution gratuite des chocolats menacés sur le marché de Halle n'est pas passée inaperçue.

S'en sont suivis des mois de réunions d'information et de consultation dans le cadre de la Loi Renault.

La FGTB a toujours dit qu'elle refusait ce plan basé sur l'unique logique de comprimer les coûts pour augmenter les bénéfices et satisfaire les actionnaires.

Les travailleurs sont restés mobilisés et ont toujours soutenu leurs délégués. Une deuxième semaine

de grève en novembre 2011 a une fois de plus démontré la détermination des travailleurs.

Finalement, la 1^{re} phase de la Loi Renault a été clôturée après que les organisations syndicales aient reçu un mandat lors d'une assemblée générale du personnel le 22 novembre 2011.

Le maintien de la ligne Chokotoff était un préalable avant d'entamer des négociations d'un plan social.

Faire reculer une multinationale comme Kraft Foods et maintenir la ligne Chokotoff qui était prête à être délocalisée: il fallait le faire! Cela n'arrive pas tous les jours dans l'histoire sociale de la Belgique. La délégation FGTB peut être fière d'avoir largement contribué à ça. Début d'année 2012 l'accord d'un plan social a été conclu:

Finalement 79 travailleurs devront quitter l'entreprise - 61 ouvriers et 18 employés.

Afin de limiter un maximum les licenciements «forcés», l'âge de la préension sera abaissé à 52 ans. La Convention de restructuration dont la base avait été rédigée en 1988, lors de la fermeture de l'usine à Bruxelles-Gare du Midi - a été



améliorée et les différents montants alloués aux travailleurs victimes de la restructuration revus à la hausse.

Finalement les premiers départs n'auront lieu qu'à partir de cet été et pour les travailleurs qui resteront à Halle la convention prévoit une garantie d'emploi jusqu'en 2015. Nous avons souvent pensé à Mario: ses coups de gueule, ses éclats, son rire nous ont manqué.

Mais s'il avait pu voir le résultat de ces mois de combat, il aurait été fier de ses camarades et de la FGTB. Soutenez vos délégués FGTB. Le 10 mai votez pour la liste 3!

Baudouin Ferrant
Secrétaire FGTB-Horval
Bruxelles-Halle-Vilvoorde-Liedekerke

BOUCHERIE-CHARCUTERIE-TRAITEUR - Lauréats du Travail

L'Institut royal des Elites du Travail organise avec les organisations représentatives des travailleurs et des employeurs du secteur une procédure de sélection de Lauréat du travail - Insigne d'honneur de bronze, d'argent et d'or.

Une procédure repensée par les professionnels du secteur

Qu'est-ce qui est nouveau?

- Vous vous inscrivez à la catégorie de votre choix.
- Une sélection basée sur vos connaissances et votre expérience.
- Une sélection qui tient compte du métier ou de la fonction que vous exercez.
- Vous êtes déjà Lauréat du Travail dans un autre secteur ? Pas de problème, vous pouvez vous inscrire.

Qui peut participer?

Tous les professionnels du secteur Boucherie-Charcuterie-Traiteur, sans distinction de grade ou de

fonction (consultez le règlement détaillé www.iret-kiae.be).

S'inscrire? Pourquoi?

- Parce que vous faites du bon travail et que vous avez raison d'être fier.
- Parce que vous avez la possibilité de mettre en valeur vos talents et de démontrer votre engagement pour votre profession.
- Parce que ce titre et cet insigne constituent un plus pour votre carrière, votre commerce, votre entreprise.
- Parce qu'être sélectionné vous permet de sortir votre travail de l'ombre et de devenir un exemple pour les collègues.

Appel aux employeurs du secteur

Dans votre entreprise, vous connaissez sans aucun doute des personnes qui méritent ces insignes. Alors n'hésitez pas, encouragez-les à déposer leur candidature.

Comment?

- En nous transmettant leurs coordonnées
- En leur annonçant votre soutien

Pourquoi?

- Parce qu'il faut parfois un petit coup de pouce pour oser franchir le pas
- Parce que les candidats sélectionnés contribuent à la renommée de votre entreprise
- Parce qu'un secteur qui bouge est un secteur qui mérite l'attention et le respect.

Comment s'inscrire?

Le bulletin d'inscription et le règlement peuvent être obtenus auprès de l'Institut royal des Elites du Travail - rue des Poissonniers 13 Bte 11 à 1000 BRUXELLES (fax: 02/514.05.93). Vous pouvez également les demander via le site www.iret-kiae.be ou par courrier électronique: info@iret-kiae.be

La date limite d'inscription a été fixée au 15 juin 2012.

BOUCHERIE-CHARCUTERIE-TRAITEUR - A remplir en caractères d'imprimerie s.v.p.

Nom: Prénom:
Rue: n°:
Code postal: Commune:
Téléphone: / Courriel: @

désire recevoir:

- à titre personnel
 - en tant qu'employeur souhaitant proposer des candidats
 - en tant qu'organisation souhaitant proposer des candidats
- exemplaire(s) du bulletin d'inscription

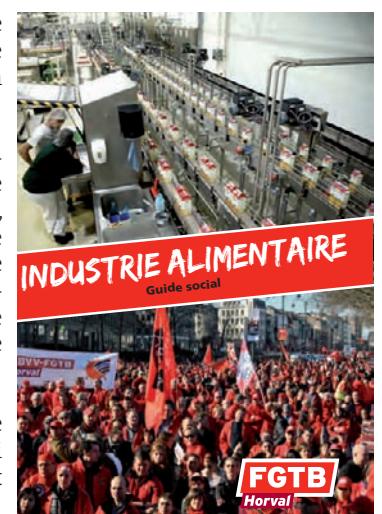
Date:
Signature:

Travaillez-vous dans une entreprise ressortant à l'Industrie alimentaire (CP 118)?

FGTB HORVAL met à disposition une nouvelle brochure qui vous informe de vos droits et de vos obligations en tant qu'ouvrier.

D'une manière claire vous y trouvez des infos concernant la durée du travail, votre salaire et les primes, la sécurité d'existence, les frais de transport, les jours fériés, le congé maladie, le petit chômage, la pré-pension, la combinaison travail/vie privée (crédit-temps), le contrat de travail, etc....

De plus, on a également fait place aux informations générales qui sont importantes pour vous en tant qu'ouvrier.



En tant qu'affilié de FGTB HORVAL vous bénéficiez d'un tas d'avantages intéressants.

Cette brochure sectorielle «Industrie alimentaire» est disponible gratuitement dans toutes les sections de FGTB HORVAL.

Solidarité avec les travailleurs Nestlé

A l'instar des Etats-Unis, de la Russie ... la Belgique (à Liège) a soutenu les travailleurs Nestlé du Pakistan et d'Indonésie. Le sort de ces travailleurs nous importe directement, car si les grandes multinationales de l'industrie alimentaire peuvent traiter les travailleurs pakistanais et Indonésie comme des esclaves, les délocalisations continueront.

Ces délocalisations n'apportent rien aux pays qui les accueillent car les entreprises n'offrent pas de conditions de travail stables.

La FGTB Horval a distribué des tracts pendant deux heures devant une enseigne de Nestlé (Nespresso). Cela n'a pas été apprécié par la police liégeoise et nos militants ont dû aller continuer leur distribution plus loin. Nous sommes pourtant en Belgique, dans un pays où la liberté d'expression est un droit!

Sachez que la FGTB Horval collabore avec l'UITA (qui unit les travailleurs de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de l'hôtellerie du monde entier) qui peut mener des actions dans le monde entier.

Pour cela, les syndicats, la FGTB Horval a besoin de l'appui de ses militants car ce sont les actions comme celle menée à Liège qui permettent de lutter contre les multinationales.



Le 1^{er} mai, le site www.horval.be fait peau neuve!

Pas de croissance sans pouvoir d'achat!

Le SETCa place votre pouvoir d'achat au centre de sa campagne. Et ce n'est pas un hasard! Certains politiques, groupes de pression, eurocrates, investisseurs... ne laissent filer aucune occasion pour plaider en faveur de la modération salariale. Un exemple inquiétant? Le CEO d'Adecco voudrait carrément la suppression du double pécule de vacances et de la prime de fin d'année!

Pour le SETCa, les choses sont claires: le maintien et le renforcement du pouvoir d'achat sont un droit évident, dont profitent de surcroît toute l'économie, tous les travailleurs, les consommateurs et les entreprises.

Faire des économies aveugles: dangereux et erroné!

Le débat en cours en Belgique reflète une discussion qui fait rage dans l'Europe entière. Point central de cette discussion: comment pouvons-nous sortir de la crise économique?

Pour le SETCa, c'est clair: faire maintenant des économies aveugles – tant sur votre pouvoir d'achat que dans les dépenses publiques – fera sombrer encore davantage l'économie. Nous ne sommes pas les seuls à l'affirmer, d'éminents économistes (De Grauwe, Stiglitz, Krugman) disent régulièrement la même chose.

Pouvoirs publics: stabilité en temps de crise

Notre raisonnement est limpide: en période de crise, consommateurs et entreprises font attention à leurs dépenses. Qui dit moins d'achats, dit moins de production et moins de travail. Conséquence: chômage, dépenses en hausse et recettes en baisse pour les pouvoirs publics. Aussi et surtout dans la conjoncture actuelle, il est important de pouvoir compter sur des pouvoirs publics qui continuent à soutenir l'économie.

Chez nos voisins du Nord, le gouvernement minoritaire de droite a taillé dans les dépenses socio-culturelles. Résultat de l'opération: l'économie a continué à régresser. Les situations inhumaines en Espagne, en Grèce et au Portugal doivent

être pour nous un avertissement clair: les économies aveugles ne mènent qu'à plus de misère.

La Belgique ne doit dès lors pas se laisser enfermer dans une logique cherchant «à tout prix» un budget en équilibre. Un budget peut également être équilibré par le biais de recettes supplémentaires, à trouver chez ceux qui peuvent se permettre de contribuer davantage, c.-à-d. ceux qui ont les épaules les plus solides.

Le pouvoir d'achat comme moteur

Il n'est pas possible de courir sur une jambe. Les dépenses des consommateurs (travailleurs, allocataires...) ne peuvent pas s'arrêter elles non plus. Faire croître l'économie alors que la population s'apauvrit, ce n'est tout simplement pas possible.

La Grèce et l'Espagne peuvent ici aussi servir d'exemple: les salaires minimums ont été abaissés bien en dessous du seuil de pauvreté, des coupes sévères ont été pratiquées dans les pensions, les allocations de chômage ont été limitées. Le résultat est visible dans les rues de ces pays: pauvreté et situations économiques sans perspectives.

Un vent nouveau?

La crise économique de 2008 a sérieusement ébranlé la confiance, l'idée voulant que «le marché» finira bien par tout résoudre. Et pourtant. Bien vite, les idéologues libéraux sont parvenus à dominer à nouveau le débat. C'est selon leurs recettes que la crise européenne est désormais abordée. La gauche politique doit reconnaître qu'elle n'avait pas de solution lorsque le château de cartes s'est écroulé.

Cela doit changer. Nous espérons une victoire de la gauche aux élections en France: ce serait une étape importante pour sortir l'Europe de la léthargie et de cette voie destructrice d'économies, de coupes sombres et de paupérisation.

Europe (a)sociale?

Ces dernières années, le SETCa – avec la FGTB – a été, à juste titre, sévère envers l'Europe. Difficile de faire autrement: il s'est avéré

dans la pratique que les institutions européennes suivaient l'agenda néolibéral à la lettre. Nous n'avons cependant jamais abandonné l'idéologie européenne: une Europe unie, garantie de prospérité et de paix sur notre continent.

Mais l'Europe sera sociale, ou ne le sera pas. Concrètement, refusons l'étranglement des économies qui périlisent. Oui à une Banque Centrale Européenne (BCE) qui soutient activement l'économie! Une taxe sur les transactions financières (la loi dite «Tobin») pourrait dégager des moyens pour réaliser des investissements.

Une véritable relance, avec indexation

Dans notre pays aussi, le même débat fait rage entre relance ou compétitivité. Les attaques sur l'index automatique des salaires, quelles qu'elles soient, s'inscrivent dans une vision économique unilatérale se focalisant surtout sur les coûts.

Non-sens économique, car sans salaires convenables, l'économie est complètement paralysée. Toucher à l'index, même très peu, reviendra à réduire le revenu réel d'un groupe énorme de personnes. Personne n'y a intérêt, ni les travailleurs, ni les entreprises, ni les pouvoirs publics.

Le gouvernement actuel a d'ailleurs la même vision sur papier. L'accord gouvernemental prévoit «le maintien du mécanisme d'indexation automatique des salaires et des allocations tant pour soutenir la demande intérieure (la consommation) que pour préserver le pouvoir d'achat des citoyens». Il s'agit maintenant de tenir parole!

Un véritable plan de relance est possible et nécessaire. Les milliards d'euros d'aide publique aux entreprises peuvent être dépensés autrement, par exemple en soutenant la création d'emplois durables et les investissements novateurs et durables.

Résultats du concours «La Meilleure Campagne»

Voici plusieurs semaines, le SETCa lançait son concours pour «la Meilleure Campagne». Le but de cette action était d'inviter les candidats et les équipes syndicales à créer leur propre campagne personnalisée sur <http://my.setca.org>, de laisser libre cours à leur créativité et de nous faire ensuite parvenir leurs productions.

Nous avons reçu plusieurs candidatures: des tracts, des affiches et des leaflets, réalisés tantôt par de petites équipes, tantôt par des équipes plus importantes, des campagnes avec des messages syndicaux forts et des objectifs bien précis... Bref, un beau panel de ce qui se cache sous la plume et dans la tête de nos délégués. Une chose est sûre: nos équipes syndicales ne manquent pas de motivation et de dynamisme. Elles font entendre leurs voix et le font savoir!

En Flandre, c'est l'asbl De Branding qui s'est démarquée. L'équipe, déjà très active sur le web et les réseaux sociaux, a développé une campagne originale, positive et très structurée. Leurs productions (au total 3 folders et 2 affiches) sont empreintes de dynamisme et informe clairement les travailleurs. Il s'agit d'une campagne qui reflète tout à fait l'investissement et le travail accomplis par la délégation au cours de ces 4 dernières années.

A Bruxelles, l'équipe de Siemens a mis sur pied un véritable plan de campagne et utilisé activement les outils disponibles sur My SETCa. Ils ont réalisé tout un éventail de supports (affiches, folders, leaflets, etc.) et planifié différentes actions afin d'aller à la rencontre des travailleurs et de faire passer leur message syndical: «la défense du statut et des droits des employés de Siemens». Le résultat est une campagne cohérente et très bien ficelée, qui reflète la grande motivation de l'équipe.

Andage est le grand gagnant pour la Wallonie. Cette asbl compte au total 8 sites, assez dispersés d'un point de vue géographique. Malgré les difficultés liées à l'éloignement, l'équipe est parvenue à mettre en place une communication commune en développant une brochure de campagne ainsi qu'une affiche. Coup de chapeau pour cette initiative qui leur permet de cette manière de présenter clairement l'ensemble de la délégation aux travailleurs.

La remise des prix s'est déroulée lors de la journée des candidats FGTB le 21 avril dernier à Tour et Taxis. Les gagnants pourront profiter d'un «resto en équipe» accompagnés de leur permanent ou secrétaire. Bravo à eux ainsi qu'à l'ensemble des participants pour leur créativité et leur dynamisme!



Votre voix compte, ne la laissez pas passer!

Faites-vous entendre lors des élections sociales dans votre entreprise et votez pour le SETCA-FGTB.

1^{er} mai: une fête teintée de rouge

Pour qui a un cœur à gauche, le 1^{er} mai est plus qu'un simple jour de congé. Ce jour-là, nous fêtons les réalisations du mouvement ouvrier socialiste. C'est aussi une journée tournée vers l'avenir: que voulons-nous encore atteindre? C'est un jour férié marqué par la lutte. Venez le fêter avec nous et faites en sorte que le message de gauche raisonne le plus fort possible!

L'une des raisons qui fait du 1^{er} mai un jour si particulier est qu'il s'agit d'un jour férié international. Partout dans le monde, des festivités sont organisées et les gens défilent dans les rues. Ce caractère international est inscrit dans les gènes des associations ouvrières socialistes: au XIX^e siècle déjà existait la conscience que les travailleurs, par-delà les frontières, devaient tirer à la même corde.

Bien vite, les syndicats de différents pays ont commencé à collaborer. C'est aujourd'hui plus important que jamais. Les entreprises sont actives à l'échelon international, même mondial. Leurs décisions ne se préoccupent plus des frontières des pays depuis bien longtemps. Les règles du jeu ont également changé sur le plan politique: l'Europe tire les ficelles sur de nombreux terrains.

Elle est par ailleurs fortement influencée par les 15.000 lobbyistes qui agissent sur les institutions européennes. 70% d'entre eux sont salariés de l'un ou l'autre groupe de pression patronal. Le cours néolibéral que suit l'Europe est en grande partie lié à ces personnes. Il en a résulté notamment que les règles financières, censées prévenir qu'une telle crise puisse encore se produire... sont écrites par ces mêmes «experts» qui ont provoqué la crise.

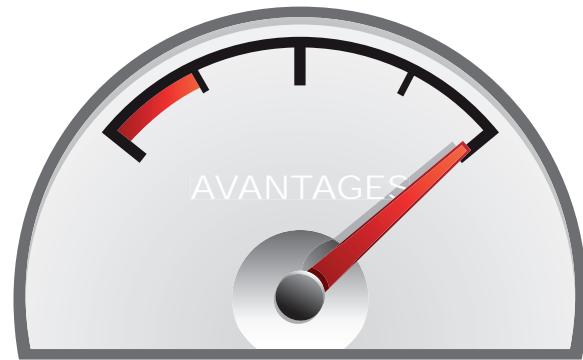
Le Parlement européen ne peut que partiellement faire contrepoids. Les syndicats savent que l'on peut aussi faire pression sur le plan politique en menant des actions. Les principaux acquis sociaux et démocratiques du vingtième siècle (suffrage universel, journée de huit heures, pécule de vacances) ont, sans exception, été obtenus grâce à l'action. Cela, alors que les décideurs de l'époque, qui peuplaient les parlements, jugeaient ces revendications «impossibles».

Mais un rêve, comme nous l'enseignent nos prédecesseurs, peut devenir réalité. Une Europe sociale, au lieu d'une Europe de l'argent et des économies aveugles, est donc possible. Mais elle ne se fera pas toute seule. En si vous commencez par nous rejoindre le 1^{er} mai?



Faites le plein d'avantages.

Strictement réservées à vous, membres de la FGTB et aux personnes vivant sous votre toit, les formules d'assurance d'ACTELaffinity compriment les prix tout en garantissant sécurité et protection maximales.



Assurance Auto



Vous cherchez une assurance auto moins chère avec de nombreux avantages? Demandez un devis sans engagement! Bénéficiez d'avantages très appréciables tels qu'une assistance gratuite en cas de panne ou d'accident (CAR RELAX), une franchise à 0 € ou encore des facilités de paiement. Choisissez votre niveau de protection et complétez votre assurance avec nos options extrêmement intéressantes telles que la Protection Juridique, l'Assurance Conducteur ou l'Assistance Voyage (TRAVEL RELAX).

	R.C.	CAR RELAX	Bris de vitre	Incendie	Forces de la Nature et heurts d'animaux	Vol	Dégâts Matériels & Vandalisme
RESPONSABILITÉ CIVILE	•	GRATUIT					
MINI OMNIM	•	GRATUIT	•	•	•	•	
MAXI OMNIM	•	GRATUIT	•	•	•	•	•

Assurance Moto



Assurez votre moto à moindre coût et profitez entre autres d'une assistance gratuite en cas d'accident. Demandez nous comment bénéficier de 45% de remise sur la prime de votre 2 roues.

Assurance Habitation



Locataire ou propriétaire ? Une baignoire qui déborde, une inondation, un incendie... Ça n'arrive pas qu'aux autres. Optez pour Homeprotect : votre mobilier et votre habitation seront efficacement assurés. Grâce à notre grille d'évaluation, vous avez la certitude de ne pas être sous-assuré.

Expérimenté et professionnel, le Contact Center d'ACTELaffinity est toujours à l'écoute et apporte des solutions rapides et efficaces en cas de sinistre.

Appelez le numéro gratuit **0800/49.490** ou surfez sur www.actelaffinity.be/fgtb